



Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Juin 2023



Commune
Evolène



Mot de la Présidente

Chères Evolénardes, chers Evolénards,

Ce bulletin d'informations vous parvient à l'issue d'une demi-année particulièrement chargée du côté de la commune d'Evolène et de son exécutif. Je vais essayer de résumer au mieux le déroulement des 6 derniers mois et la situation actuelle.

Le dernier bulletin, de décembre 2022, vous renseignait en détails sur les événements liés à **Télé-Evolène** du point de vue de la commune. S'en était suivi une période animée marquée par des incompréhensions et interprétations de part et d'autre. Certains ont pensé que la commune d'Evolène souhaitait fermer Télé-Evolène en ne lui promettant pas d'emblée les mêmes ressources financières qu'auparavant en tant qu'aide à l'exploitation annuelle. Il était alors nécessaire de rappeler le rôle de chacun dans cette affaire et dans la gestion d'une SA en général. Tout en montrant que les conditions n'étaient tout simplement pas réunies au moment des décisions en lien avec le budget 2023. Et changer ces conditions passait en premier lieu par un renouvellement du conseil d'administration de Télé-Evolène, ce qui a heureusement été possible lors de l'AG de la société à la mi-décembre 2022. L'implication de nouvelles personnes était quasi inespérée, **merci à ces administrateurs courageux** qui se sont engagés en situation de crise.

Toutefois, l'arrivée de ces personnes ne pouvait malgré tout suffire à ramener toute la confiance et à convaincre qu'une grosse allocation de moyens était opportune en début d'année 2023. La pétition en ligne était évidemment un signe important de soutien populaire envers notre domaine skiable. Mais **confier de l'argent public demande davantage de garanties**. Idéalement, nous aurions aimé avoir le retour de l'enquête du Ministère public et le verdict concernant les responsabilités. Savoir aussi ce qu'il adviendra du remboursement escompté. Nous constatons malheureusement que **la justice prend trop de temps**.

À défaut de cela, il s'agit au moins de s'assurer sur la base des prévisions financières que la société pourra faire face à ses obligations (pas de dépôt de bilan) et que les installations pourront fonctionner en toute sécurité. Or, en plus de la

situation financière précaire, il apparaît que **des montants conséquents sont nécessaires à court terme**, en plus du demi-million de perte annuelle, afin de maintenir l'ouverture du télésiège encore quelques années en attendant le renouvellement potentiel de l'installation. On ne parle donc pas seulement d'aide à l'exploitation. Mais de besoin concret d'investissement, même sans parler de la future installation. Dans cette situation, la commune d'Evolène ne peut pas être la seule actionnaire à être sollicitée pour répondre aux besoins importants de Télé-Evolène.

Aussi, à l'exception des 400'000 francs alloués lors de l'Assemblée primaire extraordinaire du 1er mars pour finir l'hiver et envisager l'été 2023, **le conseil communal a clairement annoncé qu'il n'entrerait plus en matière sur des demandes de financement tant que la société n'aura pas entrepris concrètement une démarche d'assainissement**, qui passe nécessairement par une recapitalisation. Selon nos informations, la société œuvre actuellement sur cette recapitalisation, mais rien n'est simple compte tenu des lacunes administratives accumulées ces dernières années. Affaire à suivre donc, pour la commune d'Evolène comme pour les Evolénards et autres sympathisants de notre station, puisqu'un avenir ne sera possible que si tout le monde met la main au portefeuille...

Il m'importait de faire un bilan de cette situation pour vous montrer pourquoi l'aide aux remontées mécaniques ne constitue pas un point à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée primaire.

Ce dernier semestre a toutefois été marqué par bien des thématiques supplémentaires. A commencer évidemment par la **votation communale** à propos du projet que nous appelons par simplification **«Santé et Petite enfance»**. Un crédit d'engagement de 11.5 millions que vous avez accepté à une très large majorité. **MERCI!** Cette confiance conforte naturellement le conseil dans son choix de se focaliser sur ces thématiques depuis plus d'une législature. Cette confiance rassure évidemment aussi notre personnel des structures d'accueil, qui fait un travail remarquable sans toutefois bénéficier d'un outil de travail totalement adapté, et qui peut désormais se projeter. Cette confiance



Mot de la Présidente

montre aussi aux professionnels de la santé qui ont choisi de s'installer à Evolène que nous sommes conscients de notre chance et que nous sommes heureux de les avoir, espérons-le sur le long terme grâce à ce projet de cabinet de groupe adapté aux attentes actuelles et futures. Aussi, outre ma reconnaissance personnelle pour ce soutien, c'est un grand MERCI que je vous transmets, chères Evolénardes et chers Evolénards, au nom de toutes ces personnes concernées.

Le **choix de faire une votation** plutôt qu'une séance extraordinaire de l'Assemblée primaire a passablement fait parler, au sein comme en dehors de nos frontières communales. Organiser une votation demande toutefois un travail conséquent en amont, je peux donc vous assurer que cette option ne vient pas par souci de facilité (en particulier la réalisation de la brochure d'information jointe au matériel de vote). Le but est en tout cas aujourd'hui atteint: conférer une **large légitimité** à cet investissement «extraordinaire» par son montant, sans contestation de la participation. À l'avenir, d'autres investissements conséquents pourraient dès lors passer par la même procédure. Au lendemain de la votation, une séance du comité de construction a permis de **relancer concrètement la finalisation du projet**, dont le rythme avait bien diminué en attendant le verdict populaire. Les mandataires font donc maintenant le nécessaire pour affiner les dernières incertitudes et proposer un projet abouti qui fasse sens, tant au niveau de la fonctionnalité pour les futurs utilisateurs que du point de vue de l'intégration au site, de la matérialité et du concept énergétique. La **mise à l'enquête publique** devrait survenir au début de l'automne.

En parlant de concept énergétique, il est important d'évoquer le **projet de CAD (chauffage à distance)** d'Evolène, désormais orienté sur l'utilisation de la nappe souterraine en combinaison avec des pompes à chaleur. Le projet n'était malheureusement pas mûr pour une intégration au moment de la votation communale, et il ne l'était toujours pas en mai, date butoir en vue d'une éventuelle proposition à l'Assemblée primaire de juin. Ce projet reste toutefois bel et bien actuel, rassurez-vous. Il est attendu en vue de chauffer

notre complexe du centre scolaire et des futurs bâtiments alentour. Il est aussi attendu par les potentiels preneurs de chaleur qui se sont déjà manifestés auprès d'OIKEN au moment du sondage pour le CAD à bois.

Enfin, ce chauffage à distance est aussi espéré par les porteurs de projet du **complexe hôtelier «Evolène Santé»**, lesquels bénéficient désormais d'une autorisation de construire modifiée et étendue. Ce projet est également **toujours d'actualité**. Les investisseurs finalisent actuellement quelques dossiers annexes, comme par exemple l'enfouissement de la ligne haute tension au bas du village d'Evolène. Si la commune ne participera pas financièrement, nous soutenons cette initiative - qui a été acceptée par Grande-Dixence - et nous permettrons l'enfouissement sur le domaine communal lorsque cela est nécessaire. Nous invitons donc les différents propriétaires concernés à en faire de même. En évoquant ces différents projets d'importance pour le village d'Evolène, j'espère que la validation du crédit pour le projet communal a fait office de détonateur pour la réalisation en cascade de ces constructions, afin d'**accroître l'attractivité communale**, en tant que lieu de vie ou lieu de séjour touristique. Mais aussi en tant que lieu de travail, grâce à la création de nouveaux emplois, si précieux pour notre fond de vallée. Aujourd'hui, je suis confiante.

À côté de ces bonnes nouvelles liées aux futures réalisations, j'ai aussi envie de parler des bonnes nouvelles liées à la santé communale actuelle. Le meilleur indicateur reste pour moi, comme j'ai désormais coutume de le dire, le dynamisme des sociétés locales. Après un Carnaval comme toujours flamboyant qui a réuni énormément de gens et après une Patrouille des Aiguilles rouges qui a ravi les participants avec un plan B plus que satisfaisant, est venu le temps des combats de reines, qui en ont eu tout autant de succès. **Merci et bravo à toutes les personnes engagées** dans les comités d'organisation, dans les sociétés, dans les syndicats, pour ces manifestations comme pour les autres que j'oublie peut-être parfois de citer (veuillez m'en excuser). **Merci** aux autres bénévoles, peut-être moins engagés en amont, mais réellement indispensables le jour J.



Mot de la Présidente

4

La soirée des **Mérites communaux**, dont les hauts faits sont repris dans ce bulletin, a aussi permis d'exprimer les félicitations et la reconnaissance particulière de la commune - et de la communauté - d'Evolène envers plusieurs collectifs et personnalités, même si on ne dira jamais assez merci pour tout ce que cet engagement divers et varié représente pour une communauté.

Cette engagement bénévole, exemplaire, est une véritable mission de service public. Car ces événements rassemblent, créent du lien et des émotions, font vibrer cet être social qui est en nous. En parallèle, cela permet de **mettre positivement notre destination sous le feu des projecteurs**. Cela fut particulièrement le cas lors de la Finale nationale de la Race d'Hérens des 13 et 14 mai que nous avons organisée conjointement avec les communes d'Hérérence et St-Martin. Une manifestation qui a demandé beaucoup de ressources de la part de nombreuses personnes, mais, nous en sommes convaincus, qui aura permis de faire rayonner notre «Val d'Hérens» dans la Suisse entière et peut-être même au-delà. Espérons évidemment que cette visibilité profitera ensuite à nos hébergeurs et nos commerces lors des prochaines saisons touristiques, tout en mettant notre agriculture de montagne en valeur.

Permettez-moi enfin de conclure cette rubrique sur une note plus emprunte de matérialisme. Car au rayon des bonnes nouvelles figure aussi **la santé financière communale**, visible au travers des comptes 2022. Des comptes faisant l'objet d'un nouveau modèle comptable et que nous présentons en particulier dans cette édition et qui sera l'unique objet de la prochaine Assemblée primaire ordinaire qui aura lieu le mercredi 21 juin à 20h au cinéma.

Des **comptes 2022** qui se soldent par un nouvel accroissement de la fortune communale, malgré des investissements importants en 2022, notamment en matière de routes cantonales. Des changements tangibles sont effectivement intervenus sur nos artères principales et continuent cette année, pour améliorer notre confort et notre sécurité (création du tunnel des Pyramides, extension de la galerie sur la route d'Arolla, démolition des galeries entre les Haudères et la Sage). Si ces investissements sont

déclenchés par le canton, cela se fait aussi aux frais des communes, ne l'oublions pas (70% canton, 30% communes concernées).

Mais l'exercice 2022 ne restera pas seulement marqué par ces investissements. Une saine gestion des dépenses de fonctionnement et un léger accroissement des recettes expliquent le **résultat très positif**. Les redevances hydrauliques sont en hausse après une année 2022 particulièrement chaude et néfaste pour nos glaciers. Les recettes fiscales se maintiennent et augmentent même un peu, alors que les prévisions post-covid envisageaient plutôt une régression. Cela est donc particulièrement appréciable à l'aube de grands investissements pour Evolène (14 millions de crédits d'engagement validés, avec les 2.5 millions pour le projet de Clos-Lombard en sus).

Finalement, je ne peux évoquer les finances communales sans évoquer celui qui en a eu la responsabilité pendant de nombreuses années et qui vient de gagner son droit à la retraite. Notre secrétaire communal, **Narcisse Gaspoz, a effectivement quitté ses fonctions** après 33 années de bons et loyaux services. Un chapitre de l'histoire communale se tourne ainsi avec lui. Narcisse nous quitte en laissant une situation financière confortable (ce qui n'était pas du tout le cas à son arrivée en 1990!) et une administration complètement saine et à jour, comme le montrent les différents contrôles (révision des comptes, contrôles AVS et TVA) effectués dernièrement et attestant une situation de complète conformité. Merci à lui et bon vent à son successeur!

Je vous laisse prendre connaissance des autres actualités dans les pages suivantes de cette brochure. J'espère une fois de plus que votre curiosité pourra être satisfaite par cette lecture. Cas échéant, l'administration communale et le conseil restent naturellement à votre disposition pour davantage d'informations.

En vous remerciant pour votre intérêt pour notre commune, je vous souhaite, chères Evolénardes et chers Evolénards, **une belle saison d'été 2023**.

*Bien à vous,
Virginie Gaspoz*





Table des matières

Mot de la Présidente	2
Comptes 2022	6
Bilan 1 ^{er} semestre 2023	11
Projet Santé et Petite Enfance	23
Info Forêts	27
Info Rue centrale	30
Soirée des Mérites communaux 2023	32
Jeunesse et Race d'Hérens	40
Finale Nationale de la race d'Hérens	41
Nonagénaires	42
Sociétés locales - À vous la parole	45
Evolène Région Tourisme	54
Convocation Assemblée primaire 21 juin 2023	56



Comptes 2022

Remarque importante: comme annoncé dans l'introduction, la comparaison avec les exercices précédents n'est pas pertinente, le contenu des rubriques comptables ayant été modifié avec l'introduction du nouveau modèle comptable. Les tableaux des comptes n'affichent donc que les chiffres issus des comptes 2022 et du budget 2022, sans référence avec l'exercice 2021.

6

Le Conseil communal soumet les comptes de l'année 2022 à approbation de la prochaine Assemblée primaire, lors de la séance ordinaire du mercredi 21 juin 2023.

L'organe de révision a procédé au contrôle des comptes à la mi-mai et n'a constaté aucune irrégularité. Les comptes 2022 ont été présentés à la commission communale Administration et Finances le lundi 22 mai et ont été validés par le Conseil communal lors de sa séance du 1^{er} juin 2023.

L'exercice 2022, qu'on peut qualifier de très bon, est marqué par le **changement de plan comptable** (nouveau modèle comptable harmonisé ou MCH2) qui est entré en vigueur pour le budget et les comptes 2022. **Aussi, les comptes 2022 sont difficilement comparables avec les exercices précédents**, des modifications significatives étant intervenues. Globalement, l'exercice se solde par un nouvel accroissement de la fortune communale grâce à des recettes en hausse par rapport aux prévisions et des investissements plus faibles qu'envisagé.

Récapitulatif du compte administratif 2022

Le tableau ci-dessous apporte les chiffres-clés du compte de fonctionnement et du compte des investissements selon les catégories du nouveau modèle comptable harmonisé propre aux communes.

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'315'993.31	91'660.77		
1 Sécurité publique	657'605.83	144'920.06	8'497.31	168'497.31
2 Enseignement et formation	1'259'240.08	89'101.95		
3 Culture, loisirs & culte	526'821.99	8'057.65	80'000.00	
4 Santé	590'790.18	18'000.00	252'818.30	
5 Prévoyance sociale	1'411'865.50	358'094.94		
6 Trafic	2'131'705.81	151'280.04	1'608'284.10	3'004.50
7 Protection et aménagement de l'environnement	2'345'595.64	1'781'504.60	1'779'094.04	1'088'525.45
8 Economie publique	3'082'223.61	2'320'230.43	334'052.34	197'346.15
9 Finance et impôts	2'164'226.48	11'743'755.88		
Total	15'486'068.43	16'706'606.32	4'062'746.09	1'457'373.41
Excédent de revenus	1'220'537.89			
Charges sans amortissements	12'845'597.45	3'606'302.47		
Marge d'autofinancement		3'265'945.55		
Investissements nets				2'653'045.16
Attribution fond politique budg.		1'400'000.00		



Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de l'année 2022, comptabilisant les charges et revenus habituels, affiche des charges à hauteur de près de 15.4 millions de francs (avant amortissements) pour des revenus de 16.7 millions. La comparaison avec le budget montre que les charges ont été parfaitement maîtrisées.

De l'autre côté, les revenus sont bien meilleurs que prévus. Si cela est régulièrement le cas, il est important de souligner que pour 2022 la baisse des recettes fiscales attendue en raison du covid n'a pas eu lieu (au contraire) et que les redevances hydrauliques sont en hausse (2022 année chaude marquée par une forte fonte des glaciers).

La marge d'autofinancement, qu'on peut interpréter concrètement comme étant le montant dont la commune dispose pour financer ses projets hors budget ordinaire, reste un indicateur central pour comprendre la santé financière d'une commune. La définition de cette dernière a toutefois évolué avec le nouveau modèle comptable, puisqu'en plus des amortissements elle tient compte des différents

comptes autofinancés (taxes communales d'eau potable, des eaux usées, des déchets ainsi que la sylviculture). Pour 2022, cette marge atteint les 3.6 millions de francs, en nette augmentation par rapport au budget, preuve d'un bon exercice.

Les amortissements atteignent près d'un million de francs. Ce montant correspond à l'amortissement régulier bien qu'il puisse passer pour faible, mais cela s'explique par le fait que le patrimoine administratif communal a pu être fortement amorti ces dernières années. À noter qu'à partir de cette année, avec le nouveau modèle comptable, les taux d'amortissements peuvent être différents selon la nature de l'investissement (7-50%). De plus, il n'est plus possible de faire des amortissements complémentaires. En revanche, il est désormais possible de créer un fonds de réserve de politique budgétaire, sous forme d'attribution au capital propre, de manière à alimenter le fonds lors des exercices favorables puis de l'utiliser lors des années marquées par des excédents de dépense. Un montant de 1.4 million de francs a été alloué à ce nouveau fonds.

	Comptes 2022	Budget 2022
Avant amortissements		
Charges	12'845'597.45	13'205'730.00
Revenus	16'451'899.92	13'835'200.00
Marge d'autofinancement	3'606'302.47	629'470.00
Amortissements planifiés	990'551.48	1'027'500.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	249'919.50	40'000.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	254'706.40	302'800.00
Excédent de revenus	1'220'537.89	-
Excédent de charges		135'230.00

Plusieurs **excédents de dépenses** du compte de fonctionnement doivent faire l'objet d'une communication particulière lors de la pro-

chaine assemblée primaire, puisqu'elles dépassent de plus de Fr. 50'000.- le montant budgétisé. Il s'agit des dépenses suivantes:

Catégorie	Budget 2022	Compte 2022	Ecart en francs
Subvention aux ménages pour l'énergie gratuite	140'000	248'171	108'171
Personnel UAPE	80'000	132'561	52'561
Contribution entretien routes cantonales	262'000	470'845	208'845
Entretien réseau routier	200'000	305'098	105'098
Entretien réseau eaux claires parasites	20'000	91'192	71'192
Pertes fiscales personnes morales	2'000	96'768	94'768



Problématique : services liés aux taxes communales

Malgré la bonne santé générale, un aspect important doit être relevé : les comptes dépendants des taxes communales – eau potable, eaux usées et déchets – qui devraient être autofinancés mais dont quelques-uns sont déficitaires. Ils font donc actuellement l’objet d’un financement. Une commune dispose de 8 ans pour rétablir une situation en cas de déficit.

Etat des lieux de ces fonds (suite à l’excédent de charges de l’exercice 2022) :

Fonds	Solde du fonds
Eau potable	646'206.21
Eaux usées	-259'233.17
Déchets (voirie)	-15'064.95
Sylviculture	451'829.04
Financement places de parc	45'000.00

La problématique est particulièrement importante du côté des **eaux usées**, pour lesquelles le fonds est déficitaire depuis de nombreuses années maintenant et qui nécessite **des ajustements à très court terme**. Le fonds dévolu au traitement des déchets a également fondu ces dernières années et nécessite également des mesures à court terme.

L’organe de révision a d’ailleurs émis des recommandations pour que des actions soient menées en ce sens. Ce constat est déjà récurrent depuis quelques années, mais le nouveau modèle comptable a renforcé la problématique en impactant le niveau des amortissements. Compte tenu de cette situation comptable et des investissements importants qui devront être réalisés ces prochaines années, des **propositions en vue d’adaptations de la taxe, du règlement et du fonctionnement** seront faites prochainement à l’Assemblée primaire.

Concrètement, il semble que la pose de compteurs d’eau soit inéluctable en vue de satisfaire au principe de l’utilisateur-payeur, respectivement du pollueur-payeur, dans les futurs règlements. Affaire à suivre...

Compte des investissements

Concernant le compte des investissements, le montant investi est, une fois de plus, inférieur aux prévisions, puisque le total net atteint 2.6 millions de francs,

alors que le budget en prévoyait 4.7. Le retard pris dans certains grands projets en raison des procédures explique une nouvelle fois en grande partie cette différence entre intentions et réalité. Les dépenses concrètes sont présentées dans le tableau suivant.

	Comptes 2022	Budget 2022
Dépenses	4'062'746.09	8'116'500.00
Recettes	1'457'373.41	3'394'100.00
Investissements nets	2'605'372.68	4'722'400.00

Comptes 2022

Plusieurs **excédents de dépenses** du compte des investissements doivent faire l'objet d'une communication particulière lors de la

prochaine assemblée primaire, puisqu'elles dépassent de plus de Fr. 50'000.- le montant budgétisé. Il s'agit des dépenses suivantes:

Catégorie	Budget 2022	Compte 2022	Ecart en francs
Etude centre médical et crèche	100'000	252'818	152'818
Construction routes cantonales	750'000	810'244	60'244
Eclairage public	100'000	152'155	52'155
Réseau eaux claires parasites	100'000	161'719	61'719

Investissements réalisés en 2022 par catégorie

	Charges	Revenus
1 SÉCURITÉ PUBLIQUE	8'497.31	168'497.31
<i>Stand de tir</i>		
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	-	-
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE	80'000.00	72'215.00
<i>Etude infrastructures sportives</i>		72'215.00
4 SANTÉ	252'818.30	
<i>Etude centre médical</i>		
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	-	
<i>Subv. Institutions handicap</i>		
6 TRAFIC	1'608'284.10	3'004.50
<i>Routes cantonales</i>	810'244.20	
<i>Routes communales</i>	236'380.00	
<i>Revêtement routes communales</i>	105'224.00	
<i>Trottoirs</i>	29'889.70	
<i>Route de Villaz</i>	271'387.00	
<i>Eclairage public</i>	155'159.20	3'004.50
7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.	1'779'094.04	1'088'525.45
<i>Eau potable</i>	111'440.25	53'248.00
<i>Eaux usées et STEP</i>	398'837.57	53'248.00
<i>Décharge Boussille</i>	16'043.65	
<i>Correction des eaux (études, plan alarme)</i>	27'866.95	30'790.10
<i>Projets de défense (Clièves, Rive droite)</i>	1'060'582.32	942'616.30
<i>Aménagement du territoire (Suivi LAT, SIT, urbanistes, plans de développement)</i>	164'323.30	8'623.05
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	334'052.34	197'346.15
<i>Agriculture (Routes agricoles)</i>	334'052.34	193'123.95
<i>Remboursement partiel prêt Gravière Val d'Hérens</i>		4'222.20
	4'062'746.09	1'457'373.41
Investissements nets	2'661'266.99	

Bilan

Sur la base des résultats de l'exercice 2022 présentés ci-avant et des modifications liées au nouveau modèle comptable, le bilan peut être résumé de la manière suivante :

	2022
ACTIF	22'947'596.31
Patrimoine financier	17'800'966.66
Disponibilités	9'884'336.40
Avoirs	3'160'448.54
Placements et immobilisations	7.00
Actifs de régularisation	4'756'174.72
Patrimoine administratif	5'146'629.65
Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'206'104.15
Immobilisations incorporelles	356'452.85
Prêts	16'889.00
Participation capital social	7.00
Subventions d'investissement (routes cantonales)	567'176.65
PASSIF	22'947'596.31
Capitaux de tiers	10'429'538.41
Engagements courants	3'340'039.17
Passifs de régularisation	656'055.34
Provisions à court terme	459'469.50
Engagements financiers	5'014'000.00
Engagements envers les fin. spéciaux et fonds (fonds abris publics)	959'974.40
Capital propre	12'518'057.90
Financements spéciaux	868'737.13
Fonds enregistrés sous capitaux propres (fonds réserve forestière Veisivi)	231'699.00
Réserve de politique budgétaire	1'400'000.00
Fortune nette	10'017'621.77
Dette nette	-7 371 428.25
Nombre d'habitants	1'665
Fortune nette par habitant	4'427



Bilan 1^{er} semestre 2023

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis décembre 2022.

Administration et finances

■ Travaux d'entretien au Centre scolaire

Le Conseil communal adjuge la réalisation de travaux d'étanchéité des entrées du centre scolaire à l'entreprise Dumas selon son offre du 5 avril 2023 pour un montant total de 72'948.40 CHF TTC.

Agriculture

■ Mandat de suivi hydrogéologique (secteur de l'Etoile - la Niva)

Dans le cadre de la remise en état périodique des routes agricoles (REP 5), qui prévoient la réfection des routes agricoles entre la Niva et l'Etoile, le conseil décide d'adjuger le mandat du suivi hydrogéologique au bureau BEG SA à Aproz selon leur offre de Fr. 31'110.70 TTC.



■ Notice d'impact REP

Le conseil communal adjuge la réalisation de la notice d'impact concernant l'assainissement et la remise en état périodique des chemins

agricoles REP 5^{ème} étape (projet 2023-2025; secteur la Niva-l'Etoile) au bureau Nivalp selon pour un montant TTC de 5'894.20.

■ Problématique du loup

Information et discussion avec le Chef du service la chasse du canton du Valais et la garde-chasse de notre secteur ont répondu à l'invitation faite par le Conseil communal pour parler de la problématique du Loup. Points à soulever pour une information à la population :

- Signalement d'observations à faire de suite à la garde-faune et de faits constatés
- Ne pas mettre les restes de nourriture autour des habitations
- Informations disponibles sur le site du service de la chasse

Aménagement du territoire

■ Information Avant-projet Place centrale et Rue Centrale

Eddy Favre présente au conseil le devis établi par DVArchitectes concernant la Rue centrale du village d'Evolène et plus particulièrement l'aménagement de la place du centre du village d'Evolène. Le premier devis se monte à Fr. 3'700'000.-- (y compris changement des réseaux souterrains). Une moins-value de Fr. 800'000.-- serait déduite de ce devis si la pierre d'Evolène n'était pas utilisée au profit de pavés plus basiques. Une visite de l'atelier des exploitants de la carrière d'Evolène, en Vallée d'Aoste, permettra d'affiner les possibilités.

Energie et hydroélectricité

■ Processus d'évaluation des projets valaisans à inscrire dans le Plan directeur cantonal

Le conseil prend connaissance du retour du canton sur la consultation des projets



Bilan 1er semestre 2023

12

de production d'hydroélectricité hivernale. Concernant le périmètre de Grande-Dixence, le Gornerli et le rehaussement du barrage des Dix font partie des priorités 1. Arolla est retenu en priorité 2. Ferpècle est retiré du projet en raison de conditions défavorables au développement.

■ Information sur le turbinage de l'eau potable

Le conseil communal a pris connaissance de l'étude sur le turbinage de la conduite d'eau potable «Louché-Les Haudères» et souhaite aller de l'avant avec ce projet de turbinage avec une projection de 2000 MWh/an. L'investissement est à cette heure estimé à 2.4 millions de francs (sans le prix des conduites, seulement la plus-value du surdimensionnement). Des partenariats et cofinancements devront être étudiés.

■ Chauffage à distance à Evolène (PAC et nappe souterraine)

Le conseil communal a pris connaissance de l'étude de faisabilité réalisée par

OIKEN/Sogaval dans le cadre de la mise en place d'un chauffage à distance à Evolène avec la nappe souterraine qui donne un débit important et sous pression. Le coût total de ces travaux est de l'ordre de 11 millions, environ 2 millions de plus qu'un CAD à bois. Les modalités de partenariat et de financement respectif restent à définir. Le conseil décide du principe d'aller de l'avant avec ce projet et de passer à l'avant-projet.

■ Chauffage et eau pour les abris des Haudères

Le Conseil communal prend connaissance des 3 offres pour le chauffage des abris des Haudères (installation d'une PAC au lieu du chauffage électrique). Sur cette base, le Conseil décide d'adjuger les travaux à Rumpf SA pour un montant total de Fr. 99'011.75.— TTC.

■ Nomination d'une commission ad hoc «Retour des concessions»

Le retour des concessions est un sujet très important pour la Commune d'Evolène. A ce titre, le Conseil accepte de nommer une commission ad hoc composée de différentes personnes connaissant bien le domaine de l'hydroélectricité, en vue de préparer/discuter les enjeux et de consolider les connaissances, notamment par exemple grâce à des travaux d'étudiants (opportunité pour travail bachelor/master).



Intercommunalité

■ Courrier de la commune de Vex concernant la fusion du Val d'Hérens

La Commune a reçu une lettre demandant que les autres communes, suite au vote de Vex, fasse chacune le même processus sous forme d'avis de principe afin de connaître le sentiment général de la population de la vallée. Le Conseil communal estime en



Bilan 1er semestre 2023

majorité qu'il faut que les communes s'engagent toutes ensemble, et non chacune dans son coin, pour qu'un processus participatif ait du sens, en faisant une étude globale afin d'informer les citoyens avant de leur demander de voter. Une réponse en ce sens sera adressée à la Commune de Vex en précisant l'intérêt d'Evolène pour une étude, pour autant qu'elle soit faite avec toutes les communes du Val d'Hérens.



Personnel

■ Salaires 2023

Le conseil valide les salaires des employés de la commune pour l'année 2023, lesquels seront adaptés au renchérissement de 2.8 % conformément à l'échelle des salaires de l'Etat du Valais.

■ Ouverture d'une place d'apprentissage d'assistant-e socio-éducatif-ve CFC pour les structures d'accueil de la petite enfance

Sur proposition de la commission, le Conseil communal décide d'engager Mélissa Follonier. *Nous lui souhaitons beaucoup d'épanouissement dans cette nouvelle formation.*

■ Nomination Responsable d'équipe TP

Après une période d'essai satisfaisante de responsable d'équipe, Jean-Vincent

Vuignier est nommé comme responsable d'équipe.



■ Engagement aux TP

Suite au processus de recrutement et compte tenu de la proposition de la commission des Travaux publics, le conseil décide d'engager Patrick Beytrison à partir du 1^{er} mai 2023. *Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du service.*

■ Démissions aux TP

Le conseil prend note de la démission de Monsieur Jean-Luc Quinodoz pour le 31 décembre 2022 et décide de l'accepter. Puis, le conseil communal a pris connaissance de deux nouvelles démissions aux travaux publics, avec effet au 31 juillet 2023. Jean-Michel Rieder et Narcisse Follonier ont en effet choisi de relever de nouveaux défis professionnels. *Nous leur souhaitons à tous les trois le meilleur pour leur avenir professionnel.* Un appel à candidatures a été lancé afin de renforcer l'équipe des TP.

■ Réorganisation du cadastre

Sur proposition et après discussion avec le canton (lequel reste compétent pour les engagements des teneurs de cadastre), et compte tenu de la centralisation et de la diminution à court terme du cahier des charges du teneur de cadastre dans les communes, il est proposé de nommer Wanda Fournier, actuellement collaboratrice



Bilan 1er semestre 2023

14

au cadastre, au rang de substitut du teneur de cadastre. Au moment de la démission de Jean-Daniel Rumpf (retraite fin août 2023), il s'agira d'opérer une rocade entre ces deux rôles et ces deux personnes, Jean-Daniel acceptant de rester substitut après son départ. Le canton a procédé de manière similaire dans d'autres communes, grâce à la capacité de repourvoir le poste à l'interne et afin d'éviter d'engager une nouvelle personne qui devra se former tout en voyant son cahier des charges fortement diminuer au cours des prochaines années.

■ **Transfert de la fonction de Préposé à l'agriculture**

Le conseil communal accepte d'augmenter de 20% le temps de travail de Claudine Chevrier qui occupera désormais le poste de préposé à l'agriculture (en remplacement de Jean-Daniel Rumpf) et qui se chargera de tâches liées au processus de labellisation Valais Excellence.

■ **Nomination du nouveau secrétaire communal**

Le Conseil communal prend connaissance de la liste des dossiers de candidature ainsi que du processus mis en place par la commission de recrutement (entretiens personnels puis assessments avec un bureau spécialisé) pour le poste de secrétaire communal.



Le conseil décide de suivre la proposition de cette commission et d'engager Monsieur Dany Gaspoz pour le poste de secrétaire communal. L'entrée en fonction a eu lieu le 1^{er} mars 2023.

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Quant à Narcisse Gaspoz, qui a pris sa retraite au 31 mai, nous le remercions chaleureusement pour ses 33 ans au service de la Commune d'Evolène et de ses habitants, et nous lui souhaitons le meilleur dans son nouveau chapitre de vie.

Projet de construction de Clos-Lombard

Dans le cadre de la démolition et de la reconstruction du projet de Clos-Lombard à Evolène, le conseil décide de procéder aux adjudications suivantes:

- Ingénieur civil: De Saxo SA, Fr. 55'095.— TTC (y compris aménagement de la place)
- Ingénieur CVSE: Technologies Betica Sàrl, Fr. 49'111.— TTC (en collab. avec Alpes Energies)
- Spécialiste protection incendie: SD Ingénierie, Fr. 5'000.— TTC

La mise à l'enquête publique du projet a eu lieu en avril. La réalisation des travaux - bâtiment et place - devra tenir compte des CIME (10-15 août 2023) et le festival de la fanfare l'an prochain (montage dès 18 mai, 24-26 mai). Les mandataires devront en être informés et faire le nécessaire. Une discussion relative à l'octroi d'un nouveau droit de superficie en faveur de la commune devra avoir lieu dans les meilleurs délais.

Le conseil accepte la proposition d'OIKEN concernant le déplacement du transformateur sur la place Clos-Lombard. Ce dernier se situera à l'avenir à l'angle entre le cimetière



Bilan 1er semestre 2023



et la place de parc (variante 2, ancien emplacement de la cabine téléphonique). Un droit

de superficie devra également être établi entre la Paroisse et OIKEN.

Projet Santé et Petite enfance Santé

■ Forages exploratoires

Le conseil communal prend connaissance du document du bureau de géologie et d'environnement BEG SA concernant les offres relatives à la réalisation des forages de reconnaissance. Le conseil communal adjuge les travaux de forage à l'entreprise ISR Injectobohr SA pour le montant de 56'303.25 TTC, sous réserve de l'acceptation du projet en votation du 23 avril 2023. Les travaux ne pourront donc pas être entrepris plus tôt.

■ Mandataires spécialisés

Le conseil communal adjuge dans le cadre du projet de construction du Centre Médical et de la Crèche/UAPE les mandats suivants (seulement l'avant-projet, dans l'attente du résultat de la votation sur le crédit d'engagement):

- Architecte Paysagiste: Bureau Pass-age à Sion, Fr. 4'440.—
- Ingénieur en physique du bâtir: Bureau Enerconseil à Sion, Fr. 5'000.—
- Ingénieur en électricité: Bureau d'études Electriques à Sion, Fr. 4'636.—
- Ingénieur CVS: Bureau Sigma à Sion, Fr. 7'800.—

■ Déficits « covid » des EMS accueillant des habitants d'Evolène

Le conseil a pris connaissance des factures que les EMS nous ont envoyées concernant les pertes financières dues au COVID 19 pour l'année 2021. Les montants ont été analysés et des compléments ont été demandé aux institutions, qui ont toutes déclaré ne pas avoir de réserves pour financer ces montants, en accord avec le modèle d'analyse proposé par la Fédération des communes valaisannes. Aussi, sur proposition de Cédric Fauchère, le conseil décide de les payer toutes.



Structures d'accueil de la Petite enfance

■ Augmentation horaires d'ouverture UAPE

Le Conseil prend connaissance de l'état des lieux: les inscriptions semblent en augmentation. La courbe de facturation montre un recours accru aux structures depuis plusieurs années. Une augmentation des horaires d'ouverture UAPE, en continu dès le 1er septembre 2023, est demandée, de manière à accueillir les enfants de la crèche les plus âgés et ainsi répondre aux besoins de toutes les familles. La spécialiste du canton confirme le besoin accru et garantit que les ressources supplémentaires seront subventionnées. Le Conseil communal valide l'engagement de max. 1 EPT supplémentaire pour la rentrée 2023.



Sécurité

■ Dérogations partiellement admises pour les fourneaux pierre ollaire

Patrick Siéro informe le conseil communal que l'Etat du Valais a donné une suite favorable à la demande de dérogation pour les fourneaux à pierre ollaire. La directive a été adaptée dans ce sens. Ainsi, la distance minimale entre la source du feu (cheminée ou pierre ollaire) sera réduite de 20cm à 10 cm et même à 5cm si

la paroi est séparée par une plaque anti-feu. Cela permettra de débloquer une partie des nombreux cas (>300) touchés par une interdiction de faire du feu à cause d'une installation non conforme aux nouvelles normes.



■ Projet de défense Evolène-Rive droite

Le Conseil Communal prend connaissance du concept de sécurité se rapportant aux déclencheurs à distance et décide d'adjuger l'étape suivante des travaux «d'Evolène Rive droite»

- à Wyssen Avalanche Control AG (5 mâts de déclenchement d'avalanches) pour un montant de Fr. 741'157.60.-
- à GEOPREVENT (radar) pour un montant de Fr. 191'167.50 pour l'installation et Fr. 5'557.30.- pour les coûts d'exploitation annuelle.

Ces travaux sont subventionnés au taux habituel des travaux de défense (env. 90%).



Bilan 1er semestre 2023

Commission intercommunale du feu (CIF)

■ Bilan 2022

Patrick Sierro présente les statistiques des séances, cours et interventions du CSIB Hérens à fin novembre 2022. L'année a été intense avec de nombreuses interventions nécessaires mais les choses se passent globalement bien.

■ Procédure d'engagement commandant professionnel

La CIF a établi le budget pour 2023 et il est prévu d'engager un commandant professionnel. Le conseil communal d'Evolène, de même que les autres conseils communaux concernés, ont accepté de déléguer la nomination du commandant du CSIB Hérens à la CIF, celle-ci étant en charge du processus de recrutement.

Le conseil a pris note de la nomination de Monsieur François-Xavier Sierro, d'Eu-

seigne, comme nouveau commandant du CSIB Hérens. Son activité commencera le 1^{er} mai 2023.

■ Procédure d'engagement responsable matériel

Afin de poursuivre l'organisation prévue et budgétisée, la CIF a mis en postulation le poste de responsable du matériel au courant du mois de février. Une nouvelle fois, la CIF assumera directement les tâches liées aux entretiens et l'engagement.

Patrick Sierro informe le Conseil communal que M. Etienne Mayoraz, de Vex, a été désigné par la CIF comme responsable du matériel.

■ Nouvel officier

Sur proposition de la CIF, le conseil communal accepte de promouvoir au grade d'Officier Monsieur Grégory Gaspoz qui a terminé sa formation avec succès.

Merci à lui et à l'ensemble du corps de sapeurs-pompiers pour l'engagement!





Tourisme, jeunesse, culture et sports

■ Information rapport d'audit d'ERT par l'Inspectorat cantonal des finances

Le Conseil communal a pris acte du rapport de l'Inspection cantonale des finances (ICF) sur le rapport d'audit effectué à ERT et n'a pas de remarques particulières puisqu'aucune irrégularité n'a heureusement été décelée. L'ICF a remis le mandat en mains propres à la présidente, puisque la commune est à l'origine de la demande d'audit.



■ Demande de soutien Patrouille des Aiguilles Rouges

Dans le cadre de l'organisation de la Patrouille des Aiguilles Rouges en 2023, le conseil décide de leur accorder une aide logistique conformément à leur demande et de contribuer financièrement à hauteur de Fr. 5000.—.

■ Demande de soutien supplémentaire VDH3 pour la Finale nationale 2023

Le Conseil prend connaissance de la demande de crédit supplémentaire de VDH3 pour la Finale Nationale 2023 et décide d'octroyer un montant de Fr. 20'000.—. Le matériel commandé devra par la suite profiter

aux différentes manifestations et sociétés locales.



■ Demande de soutien pour le Festival des Haudères

De même que lors des précédentes éditions, le Conseil communal décide d'accorder un soutien financier au Festival des Haudères pour un montant de Fr. 3'000.—.

■ Rappel: Lunabus du Val d'Hérens

Depuis décembre 2022, le Lunabus du Val d'Hérens devient un système de bus à la demande (réservation obligatoire jusqu'à 23h30, Application Publicar) et roule le vendredi soir au lieu du samedi, quittant Sion à 00h30 et ne desservant que les destinations demandées.



CarPostal



Bilan 1er semestre 2023

Travaux publics

■ Adjudication pour l'étude du réseau d'eau potable d'Arolla

La société des Eaux d'Arolla SA, par ses représentants Peter Weatherill et Basile Bournissen, a approché la commune afin qu'elle reprenne la gestion de l'eau potable d'Arolla. Avant de régler les détails liés à la reprise, l'état du réseau et son fonctionnement doivent être étudiés.

Le conseil décide d'adjuger une étude sur le PDDE (Plan directeur de la distribution d'eau potable) au bureau RWB Valais SA selon leur offre complémentaire de Fr. 13'785.60 TTC

De plus le conseil décide d'adjuger une étude sur le MAQ (Manuel d'Assurance Qualité) au bureau RWB Valais SA selon leur offre complémentaire de Fr. 3'985.—TTC.



■ Réfection Rue des Râchettes à La Forclaz

Le conseil décide d'adjuger les travaux de réfection du revêtement de la rue des Râchettes à La Forclaz à l'entreprise Dumas SA selon leur offre du 7 novembre 2022 de Fr. 15'345.95 TTC

■ Contrôle des hydrants

Le conseil communal décide d'adjuger le contrôle de 50 hydrants (mesure du débit) au bureau RWB Valais SA à Martigny, selon leur offre de Fr. 3'870.75 TTC.

■ Mandat d'hydrogéologue pour l'approvisionnement en eau potable du village de la Forclaz

Le conseil adjuge le mandat d'hydrogéologue pour l'approvisionnement en eau potable du village de La Forclaz au bureau Norbert SA à Martigny selon son offre du 23 décembre 2022 de Fr. 10'500.—HTC





Bilan 1er semestre 2023

20

■ Renforcement des mesures de débits dans différents captages

Le conseil a pris connaissance des offres pour l'équipement des mesures des débits dans les chambres de réunion de Louché, St-Barthélémy et Bréona et décide d'adjuger les mandats suivants :

- Fabrication et pose de déversoirs : Hydroexploitation SA Fr. 18'311.— HTC
- Mesure débit source de Bréona: DPE électronique Fr. 6'320.— HTC
- Contrat d'hébergement: DPE électronique Fr. 1'800.— HTC par année
- Mesure débit St-Bartélémy et Louché: DPE électronique Fr. 21'728.— HTC

■ Adjudication du mandat d'ingénieur pour le chemin du Véijic à Evolène

Le Conseil prend connaissance des offres pour l'assainissement du chemin du Véijic à Evolène. Le Conseil décide d'octroyer les travaux à De Saxo ingénieurs SA pour un montant de Fr.9'914.— TTC.

■ Adjudication pavage route du vieux Village à La Sage

Le Conseil prend connaissance des offres pour la refonte de la route du vieux village à la Sage. Le Conseil adjuge les travaux à l'entreprise Solioz & Merkli pour un montant de Fr. 97'300.20.- HT.

■ Adjudication de l'étude des zones de protections des sources à Seppec

Le Conseil prend connaissance de l'offre du bureau Norbert SA liée à l'étude des zones de protection des sources à Seppec. Il s'agit de réaliser une étude complémentaire afin de régler la problématique des oppositions pendantes suite à la mise à l'enquête il y a plusieurs années. Des discussions sont en cours avec le Service de l'environnement (SEN) et le consortium d'approvisionnement en eau potable de Seppec. Le Conseil adjuge les travaux à Norbert SA pour un montant de Fr. 5'417.60.— HT.





Bilan 1er semestre 2023

Remontées mécaniques

■ Soutien annuel aux sociétés de RM

Le conseil prend connaissance de la demande de soutien de la société Télé-Evolène SA ainsi que du plan financier que la société a établi pour les 3 prochaines années. Après analyse de la situation, le conseil décide de proposer à l'assemblée primaire une subvention de Fr. 400'000.— pour l'année 2023 y compris les 150'000.— qui ont été mis dans le budget 2023.

Compte tenu de la situation financière précaire, le conseil décide qu'aucune nouvelle participation ne pourra intervenir si la société n'entreprend pas une démarche de recapitalisation comme véritable mesure d'assainissement.

Quant aux autres sociétés: après analyse de la demande, les soutiens accordés sont les suivants: Fr. 150'000.— aux Remontées Mécaniques d'Arolla SA et Fr. 20'000.— à Blanchalpe SA.





Bilan 1er semestre 2023

22

■ Subventionnement du MagicPass 2023/2024

Le conseil décide de maintenir le subventionnement des abonnements de saison du Magic Pass et de l'Espace Dent Blanche à hauteur de Fr. 200.— pour les jeunes domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 25 ans révolus pour autant qu'ils soient en formation (apprentis ou étudiants).



■ Assemblée primaire du mercredi 1^{er} mars 2023: Aide à l'exploitation pour Télé-Evolène

a) Présentation de la situation de la société

La Présidente présente la situation de la société Télé-Evolène SA et fait notam-

ment l'historique des événements qui se sont déroulés depuis le 2 septembre 2022, date à laquelle la Commune avait dénoncé la situation auprès du ministère public.

b) Proposition: Allocation d'une aide de 400'000.—

La Présidente informe l'Assemblée Primaire de la décision du Conseil communal d'allouer un montant total de Fr. 400'000.— à Télé-Evolène SA afin de sauver la saison d'hiver et de pouvoir payer les factures jusqu'au 30 mars 2023.

c) Perspectives pour les remontées mécaniques

La Présidente présente les perspectives des remontées mécaniques et plus particulièrement la situation actuelle de la société Télé-Evolène SA.

d) Décision

L'Assemblée Primaire décide de ratifier la décision du Conseil communal quasiment à l'unanimité (environ 150 oui et 2 abstentions) et de verser le montant de Fr. 400'000.— à la société Télé-Evolène SA à titre de subventionnement.





Projet de construction

d'un centre médical et de structures de la petite enfance

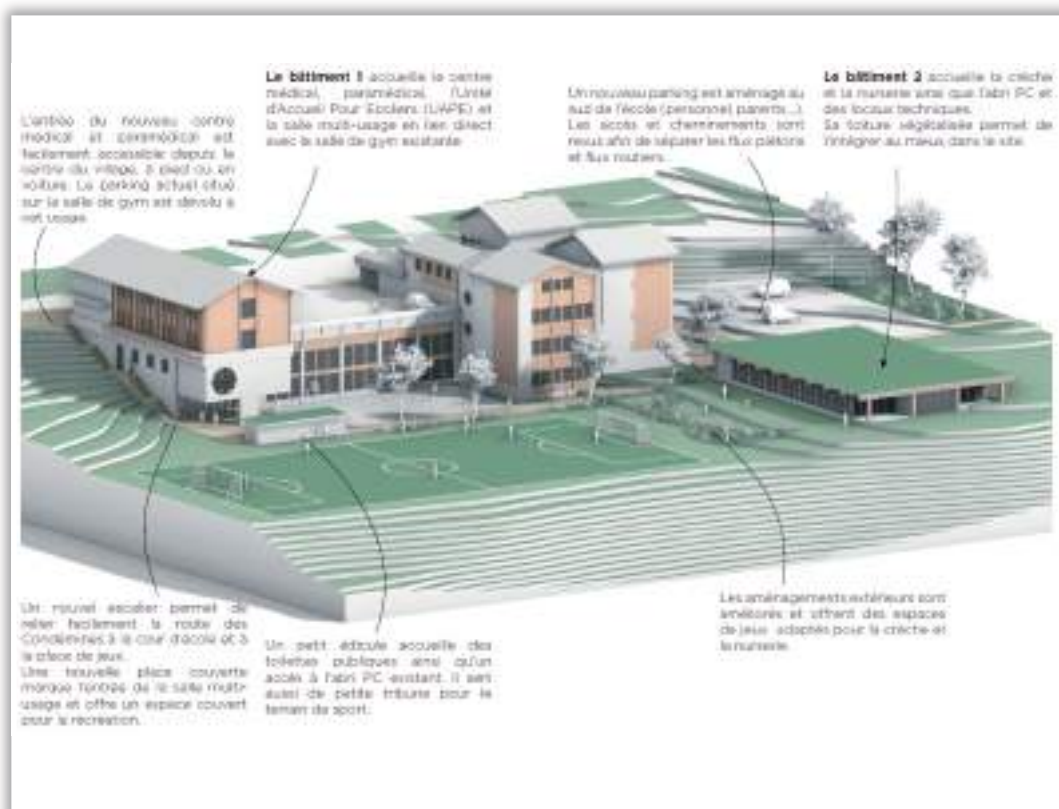
Suite à la large acceptation populaire du crédit d'engagement soumis en votation le 23 avril dernier, les architectes, les ingénieurs ainsi que les différents mandataires spécialisés ont pu reprendre la réalisation du projet de construction, avec l'objectif concret de mise à l'enquête publique au début de l'automne.

Retrouvez ci-dessous quelques-unes des informations principales qui ont été présentées dans la brochure d'information qui accompagnait votre bulletin de vote. Le bulletin communal, publié 2 fois par an, permettra de vous présenter régulièrement l'avancée du projet jusqu'à son terme en 2026 (si tout va bien).

ARGUMENTS AYANT CONDUIT À LA PROPOSITION DE CE PROJET :

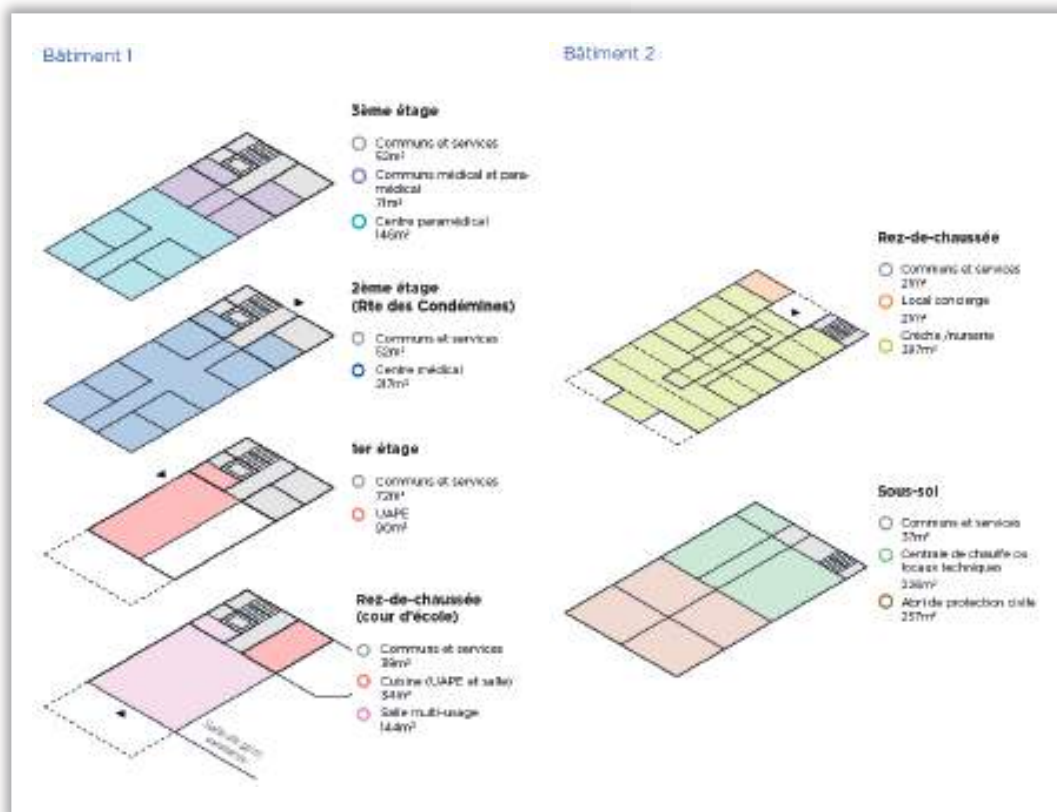
- Pérennisation de l'offre médicale et paramédicale
- Maintien et amélioration du service communal d'accueil de la petite enfance
- Renfort de l'attractivité et lutte contre l'exode démographique
- Consolidation de la polyvalence du centre scolaire grâce notamment à la nouvelle salle multi-usage
- Mise en conformité et renforcement du nombre de places en abris antiatomiques (et nouveaux locaux pour les sociétés)

Le projet résumé en 1 image

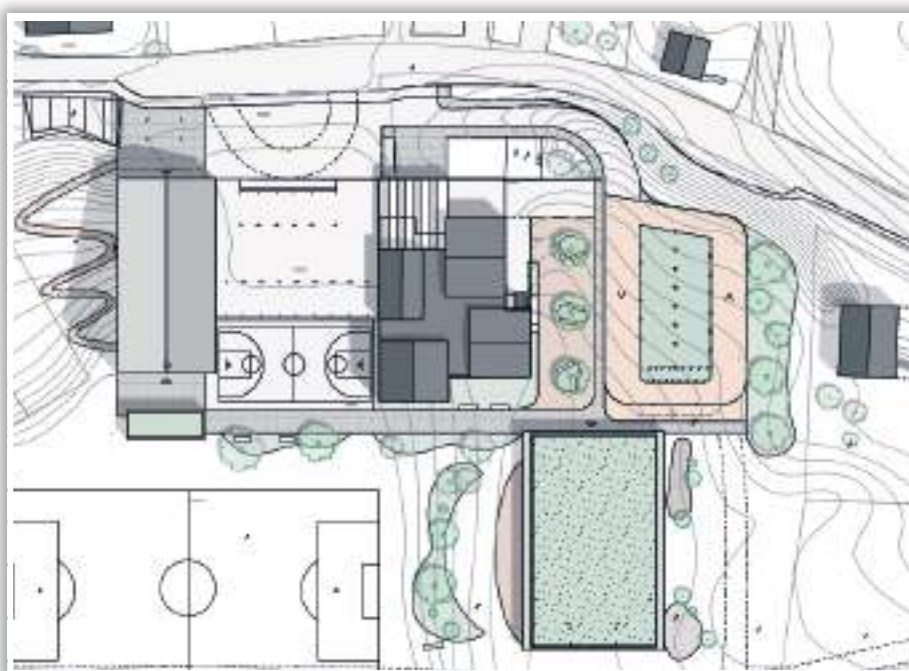




Projet de construction d'un centre médical et de structures de la petite enfance



Le site projeté après la réalisation des nouveaux bâtiments et aménagements:



Projet de construction d'un centre médical et de structures de la petite enfance

DÉTAILS DU CRÉDIT D'ENGAGEMENT DEMANDÉ

Répartition du coût de construction par programme

Programme	Estimatif des coûts
Travaux préparatoires et travaux spéciaux*	1 500 000
Abri PC	1 365 000
Nurserie / crèche	1 830 000
Salle multi-usage	930 000
UAPE et cuisine	513 000
Centre médical	997 000
Centre paramédical	716 000
programme annexe (WCs publics, concierge...)	150 000
Communs, circulation et techniques	1 545 000
Aménagements extérieurs	375 000
Frais secondaires et TVA	764 000
Divers et imprévus	315 000
TOTAL TTC	11 000 000

* Les travaux préparatoires ne peuvent pas être déterminés sans sondage du terrain et rapport géotechnique. En attendant la disponibilité de ces données, une réserve de CHF 1'500'000 HT est prévue.

Ce tableau récapitule les coûts estimés à ce jour, soit à la conclusion de l'avant-projet réalisé par les architectes mandatés. Le coût total est estimé à 11 millions de francs.

Il est important de noter que tous les postes n'avaient pas été budgétisés avant le concours d'architecture. Des programmes avaient été sous-estimés, les espaces de circulations également. De plus, le monde de la construction a connu de fortes augmentations depuis quelques années. Ces

augmentations du coût des matières premières notamment ont désormais été prises en compte.

Une grande inconnue reste à ce jour l'importance des travaux préparatoires qui seront nécessaires avant de débiter la construction. La nature du sol devra être examinée au travers de forages exploratoires. Le montant de 1.5 million alloué pour ces travaux représente une vision pessimiste mais nécessaire compte tenu des té-



Projet de construction d'un centre médical et de structures de la petite enfance

moignages recueillis auprès de personnes ayant vécu la construction du centre scolaire (notamment forte présence d'eau en sous-sol).

À ce stade, le budget repose sur une estimation à plus ou moins 15%. Il a cependant été décidé de demander l'aval de la population avant d'engager la phase suivante qui aurait permis un nouvel affinage des coûts.

Aussi, sur ces bases et afin d'avancer sereinement, le conseil communal a sollicité un crédit d'engagement de 11.5 millions de francs.

Ce montant légèrement plus élevé que le budget permet d'avoir un peu de marge afin de faire face à certaines adaptations cas échéant. Le passage de la TVA de 7.7 à 8.1% dès 2024 entraînera par exemple une augmentation des coûts.

Résultats issus des urnes de la votation communale du dimanche 23 avril 2023

au sujet du crédit d'engagement en faveur de la construction d'un complexe «Santé et Petite enfance» autour du centre scolaire

Bulletins rentrés: 809

Nuls: 17

Blancs: 5

OUI: 617 (78.4%)

NON: 170 (21.6%)

Merci pour votre confiance!

Remarques concernant le vote par correspondance

Depuis quelques années, lors de chaque scrutin, le citoyen valaisan qui vote par cor-

respondance doit désormais coller une de ses étiquettes autocollantes sur sa feuille de réexpédition, sans oublier de la signer!

Ces deux formalités (**Étiquette autocollante + Signature**) doivent donc être obligatoirement constatées par les scrutateurs, à défaut de quoi **le vote est nul**.



Or, à chaque scrutin, le bureau de vote doit malheureusement constater un nombre élevé d'erreurs, où la personne colle par exemple l'autocollant à la place de signer. Merci d'être attentifs et de sensibiliser votre entourage à cette nouvelle manière de faire, pas encore assimilée par tout le monde, afin que chaque voix exprimée puisse réellement compter.

De plus, en cas de perte des étiquettes, une nouvelle série d'autocollants vous sera fournie par l'administration communale (Fr. 10.- frais), n'hésitez pas à en recommander. Finalement, nous rappelons que le vote à l'urne, le dimanche de 10h à 11h, peut être effectué par chaque citoyen domicilié dans la commune, et cela même sans le matériel de vote reçu à domicile et surtout sans étiquette autocollante. Seule une carte d'identité vous sera demandée si nécessaire. (En revanche, le matériel de vote d'une tierce personne n'est malheureusement pas admissible le dimanche, la personne votante doit venir physiquement sur place). N'hésitez donc pas à venir voter au centre scolaire le dimanche matin, les scrutateurs sont toujours heureux d'avoir de la visite!



Gestion des forêts de protection

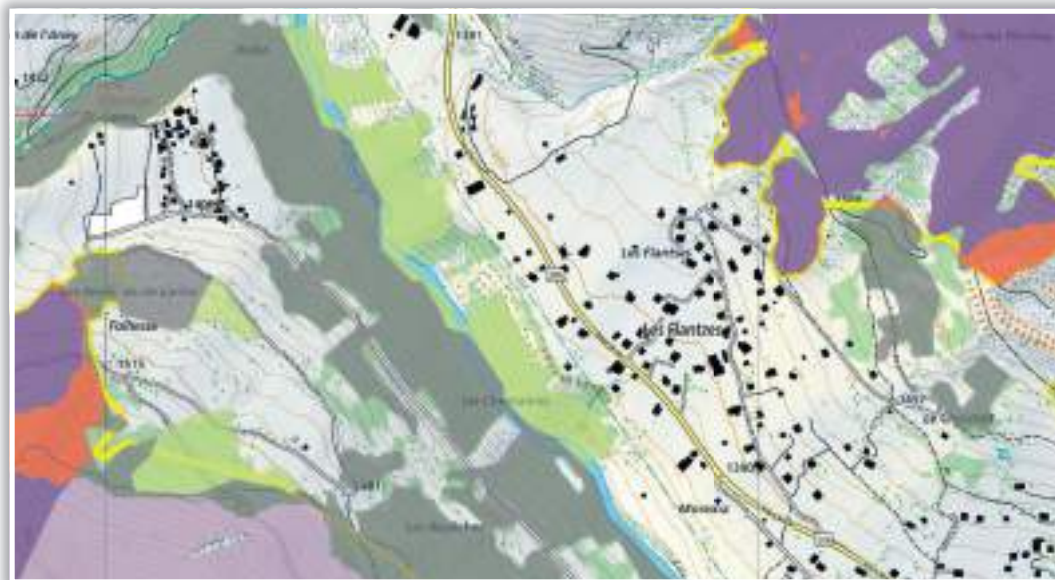
L'image d'un milieu forestier où chaque plante se sent bien à sa place et où l'harmonie est parfaite est bien éloignée de la réalité. En effet, ce n'est qu'un «flash» dans le temps. La forêt évolue et se transforme à un rythme dont on a un peu perdu la notion à l'échelle humaine et qui peut difficilement être appréhendé par l'homme.

On oublie souvent que dans ce milieu, au cours du temps, il va se passer des luttes silencieuses, mais impitoyables: les exigences de chaque espèce (espace, lumière, vitesse de croissance, etc...) étant différentes, la concurrence va être acharnée.

Le forestier ayant l'habitude d'observer le milieu végétal, connaît le mode d'évolution et surtout la dynamique des peuplements forestiers. S'inspirant de ce que fait la nature au cours de son évolution et de ses différents cycles, la sylviculture ne va faire qu'accélérer le mouvement en éliminant les entraves à une croissance qualitative et quantitative répondant au rôle principal de protection.

Autrefois, l'agropastoralisme, le «bois d'accord», l'utilisation du bois pour la construction, pour de multiples outils et objets de la vie courante ou encore pour se chauffer maintenaient une pression relativement forte sur la forêt. Les forêts étaient donc plus ouvertes, perméables et par conséquent plus stables et résistantes aux aléas.

Plus tard, nombre d'événements nous ont en effet cruellement rappelé que celles-ci ne servaient pas uniquement de réservoir de bois, mais remplissaient un rôle essentiel de protection contre les risques naturels. Aujourd'hui reconnu par tous les milieux, ce rôle est inscrit dans les lois fédérales et cantonales, tout comme les autres fonctions de la forêt, institutionnalisées avec la première loi forestière suisse en 1873. Et oui, nos aïeux reconnaissaient déjà à la forêt trois fonctions prioritaires: protection contre les dangers naturels, production de matière première (construction, combustible, etc.) - le bois est la seule matière première renouvelable que l'on trouve à



Extrait carte sylvaprotext: en violet (par exemple) = intervention prioritaire degré 1



Gestion des forêts de protection

profusion dans notre pays - et enfin un rôle social de détente et de récréation pour nos populations. Depuis quelques décennies, notre sensibilité croissante vis-à-vis de notre impact sur l'environnement nous a incité à reconnaître un quatrième rôle, celui de refuge pour la biodiversité de nos montagnes.

Dans le but d'atteindre les objectifs de la législation sur les forêts dans le domaine des forêts de protection, la Bourgeoisie/Commune d'Evolène (comme par ailleurs l'ensemble des communes/bourgeoisies valaisannes) et le Canton du Valais concluent une convention/contrat de prestation dans le but d'assurer et de renforcer durablement la fonction de protection des forêts concernées.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention programme Forêts liant le canton et la Confédération.

Lors des interventions sylvicoles les éléments suivants sont pris en compte :

- les interventions sylvicoles sont réalisées selon les instructions «*Gestion durable des forêts de protection et contrôle des résultats*» de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement);
- elles doivent tenir compte de l'association végétale (stations forestières) et du danger naturel prédominant;
- des profils d'exigences sont ensuite définis en fonction des dangers naturels et des conditions de station dans le but d'atteindre un effet protecteur aussi élevé que possible; des contrôles de ré-

Forêt n° 2 Naöl			Evolution de la nécessité d'intervenir			
Site	La Grive		Date	mars 2002	juillet	F. Dubois
1. Typologie de station: 474 Picea et Piceo-picea						
2. Danger naturel: Chêne de montagne, Dérive de neige/Chêne/montagne/Chêne dans les talus de l'éclaircie						
3. Etat: tendances évolutive et moment						
Caractéristiques du peuplement et des arbres	Profil idéal Type de station Danger naturel	Profil actuel Type de station Danger naturel	Etat actuel	Mesures offertes	6. Objectifs prioritaires avec indicateurs À quelle date 1 à 3 ans	
Mélange sans sapin	40% P. 50% sans sapin 20% P. 30%	40% P. 50% sans sapin 20% P. 30%	40% P. 50% sans sapin 20% P. 30%	mesures contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	
Éclaircie sans sapin	tailleur d'arbres sélectionnés/éclaircies de 10 à 15 m de hauteur	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	éclaircies contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	
Éclaircie sans sapin	tailleur d'arbres sélectionnés/éclaircies de 10 à 15 m de hauteur	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	éclaircies contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	
Éclaircie sans sapin	tailleur d'arbres sélectionnés/éclaircies de 10 à 15 m de hauteur	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	éclaircies contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	
Éclaircie sans sapin	tailleur d'arbres sélectionnés/éclaircies de 10 à 15 m de hauteur	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	éclaircies contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	
Régénération sans sapin	tailleur d'arbres sélectionnés/éclaircies de 10 à 15 m de hauteur	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	éclaircies contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	
Régénération sans sapin	tailleur d'arbres sélectionnés/éclaircies de 10 à 15 m de hauteur	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	éclaircies contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	
Régénération sans sapin	tailleur d'arbres sélectionnés/éclaircies de 10 à 15 m de hauteur	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	tailleur d'arbres sélectionnés de la dernière éclaircie (10 à 15 m)	éclaircies contrôlées dans les zones à forte exposition de danger de dévaloir (Picea-Piceo-picea)	contrôle de l'état actuel pour 10 ans pour un état de danger de dévaloir, dans le cas de nécessité	

Exemple de profil d'exigences



Gestion des forêts de protection

- sultats (des interventions) sont réalisés alternativement par le Canton et par la Confédération;
- la Confédération et le canton ont établi une cartographie (sylvaprotect) priorisant les secteurs et les forêts remplissant un rôle prépondérant de protection, cette carte est à la base de la planification annuelle et pluriannuelle
 - chaque année la planification des secteurs d'intervention et le «controlling» des mesures réalisées sont validés par le canton.
3. Dans bon nombre de surface, nous exploitons selon une méthode semi-mécanisée par arbres entiers dans le but d'évacuer les branches hors du peuplement forestier et limiter les coûts d'exploitation;
 4. La décomposition du bois au sol est clairement favorable à la biodiversité et également aux champignons. Il faut relever que depuis plus de 40 ans, les branches ne sont plus mises en tas et ramassées en forêts, sauf exception, car ce mode de faire est jugé inutile et onéreux.

Mesures sylvicoles

1. Les ouvertures en forêt, sont nécessaires pour régénérer et rajeunir la forêt, elles tiennent compte de la périodicité d'intervention (jusqu'à 30 ans en montagne!), de la station forestière, du danger naturel prédominant, du mode d'évolution, de la dynamique du milieu forestier et des objectifs sylvicoles;
2. Le bois laissé sur place tient compte des exigences sylvicoles définies (CH), de la nécessité pour la régénération, comme par exemple sur les pessières à calamagrostides velues et de la maîtrise des coûts;

Il est important de le rappeler, les travaux effectués visent en premier lieu à garantir durablement les fonctions que remplissent les forêts pour nos sociétés alpines.

Moyen de valoriser la matière première bois, les soins aux forêts sont un investissement à long terme, voire très long terme, mais combien nécessaire pour laisser aux générations futures une forêt dynamique, capable de remplir tous les rôles qui lui sont dévolus.

*Pralong Frédéric,
garde forestier ESF*



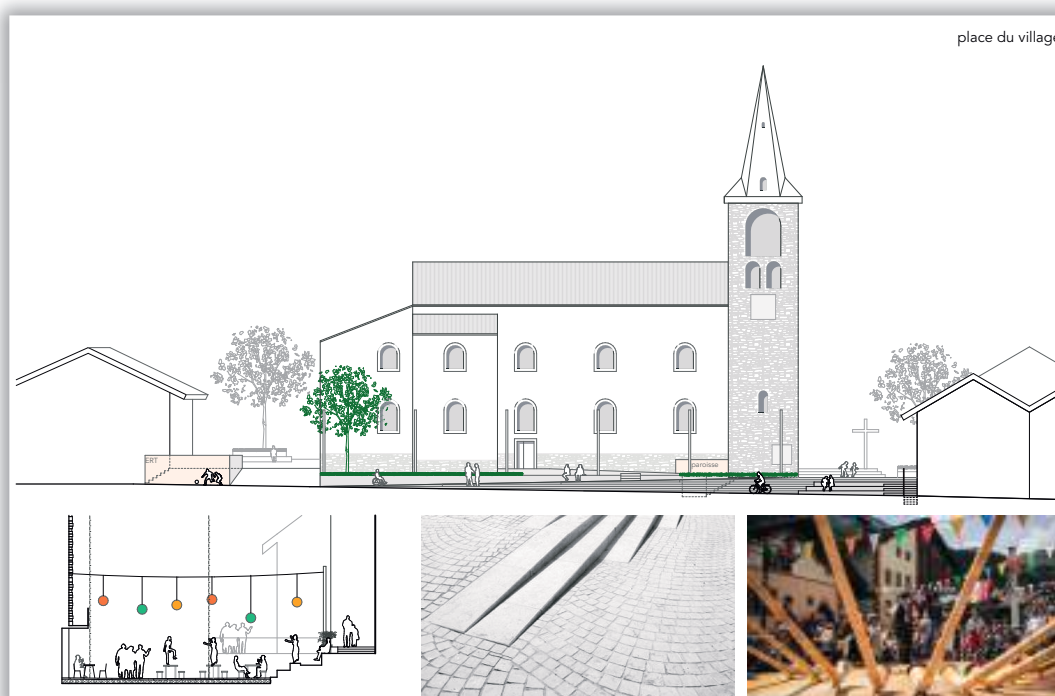
Rue centrale

Après avoir été sacré le plus beau village de Suisse Romande, en 2018 nous avons décidé de nous concentrer sur l'artère principale du village d'Evolène afin de (re)mettre en valeur les qualités qui nous ont permis d'atteindre la plus haute distinction au niveau régional. Pour ce faire, nous avons créé une commission qui avait pour but d'étudier l'avenir de la Rue Centrale et la place de l'église. La tâche de cette commission était celle d'améliorer la sécurité de la rue, d'inviter les habitants et nos visiteurs à flâner dans notre Rue Centrale et nos ruelles afin de profiter pleinement de nos commerces, notre patrimoine et notre gastronomie.

Une première phase test a été présentée par le groupe de travail au printemps de l'année passée, qui vous a été communiquée via le bulletin info de juin 2022. En pensant pouvoir mettre rapidement en place cette phase accompagnée de quelques adapta-

tions organisationnelles, finalement, nous avons dû retravailler le projet afin de satisfaire aux normes de signalisation de la CCSR. Cette dernière a validé et mis à l'enquête le projet au mois de février de cette année. À cette occasion, avant de mettre en application la phase test, nous avons rencontré des commerçants qui, bien que conscients que la Rue Centrale doit évoluer afin de dynamiser notre village d'Evolène, ne souhaitaient pas que le sens de circulation soit inversé. Cette rencontre qui a été riche en échanges, nous a permis de nous pencher une nouvelle fois sur le projet.

Sur la base de cette discussion et compte tenu du contexte actuel, avec des travaux importants en cours liés aux rénovations de bâtiments au centre du village et d'autres projets à venir (notamment Place de Clos-Lombard), nous avons estimé qu'il était opportun de repousser la phase test d'inversion de la circulation.



place du village



Rue centrale

Il est néanmoins important de revoir la signalisation existante et d'améliorer la situation de parcage. Par conséquent, nous allons avancer par étapes, en commençant dès cette année avec une phase test consistant à diminuer la vitesse de circulation (zone 20) et à limiter le parcage «sauvage» actuel.

Concernant la problématique liée aux transports publics, nous sommes sensibles aux difficultés actuelles dues aux arrêts de bus trop excentrés du village. En collaboration avec l'office du tourisme, des solutions seront mises en place pour améliorer l'information aux visiteurs et mieux les diriger vers le centre du village. Nous profitons aussi de ce courrier pour vous informer que des échanges encourageants ont eu lieu avec CarPostal, qui est ouvert à un rapprochement des lignes au village d'Evolène.

Différents scénarios doivent être analysés mais une solution pragmatique serait toutefois l'établissement d'un arrêt de bus sur la place de Clos-Lombard devant l'office du tourisme.

Comme vous pouvez l'observer, cela nous tient à cœur de faire croître l'attrait de notre Commune, en misant sur nos atouts, en gardant notre identité et notre richesse culturelle tout en se dynamisant. En revanche, il s'agit d'un effort commun que nous devons réaliser car il est dans l'intérêt de nos commerces, de notre population et de nos visiteurs d'offrir des espaces propres, agréables et accueillants.

Eddy Favre et Andres Gimenez

Source images : représentations provisoires par dv& architectes





Soirée des Mérites

Initialement prévue en 2020, puis repoussée à plusieurs en raison notamment du covid, une nouvelle remise de mérites communaux – sportifs, culturels et spéciaux – a eu lieu le vendredi 24 mars dernier à 20h30 au Centre scolaire. Huit mérites et trois distinctions ont été remis à cette occasion, au cours d'une soirée conviviale réunissant de nombreux acteurs de notre vie associative locale. Nous vous présentons les personnes et associations récompensées dans les pages suivantes. Toutes nos **FÉLICITATIONS** et **REMERCIEMENTS** aux lauréats!



Remise des mérites 2019 à 2022

- 2 Mérites spéciaux
- 3 Mérites culturels
- 3 Mérites sportifs
- 3 Distinctions particulières

MÉRITE SPÉCIAL: Jeunesse Evolénarde

Pour son engagement au service de la population au début de la pandémie de coronavirus





Soirée des Mérites

MÉRITE SPÉCIAL: Grégory Gaspoz

Pour son engagement bénévole exceptionnel, exemplaire et continu auprès de nombreuses sociétés et manifestations locales

Participation à la vie villageoise

- Arc-en-Ciel
- Espace Dent-Blanche
- Ski-Club
- Jeunesse Evolénarde
- Sécurité
 - Pompier
 - 144
 - Etat-Major de crise en cas de catastrophe
- Manifestations
 - CIME
 - Patrouille des Aiguilles Rouges
 - Grand Raid / Raid Evolénard
 - Collontrek
 - Lotos



MÉRITE SPORTIF: Pascal Pannatier

Pour son extraordinaire participation aux 20 courses de ski de fond longue distance inscrites à la Worldloppet

Quelques chiffres:

- 20 Worldloppet (seul Suisse, 52 au monde)
- 69 courses longue distance à ski de fond
 - De 42 à 90km
 - De 1989 à 2022
- 100% amateur!
(pas d'entraîneur, ni technicien, ni physio, ni coach...)

Localisation des 20 courses inscrites à la Worldloppet:



MÉRITE SPORTIF: FC Evolène

Pour plusieurs performances
exceptionnelles



- 1) Pour les succès
de la **1^{re} équipe féminine**
Résultats depuis 2020
- Champion 3^e ligue
 - Victoire coupe valaisanne

- 2) Pour les succès des **juniors C**
(promotions et championnat 2^e et 1^{er} degré)
Résultats 2021-2022
- Champion automne C2
 - Champion automne C1
 - Quart de finale coupe valaisanne



- 3) Pour l'ascension d'une joueuse en ligue nationale B:
Nahia Fauchère
- Gardienne au FC Evolène de 2010 à 2018
 - Sélection valaisanne de 2014 à 2019
 - Meilleure gardienne tournoi en salle 2019 et 2020
 - Gardienne de la 1^{re} équipe du FC Sion en 2020
 - Promotion en ligue nationale B en 2021



Soirée des Mérites

MÉRITE SPORTIF: RAID EVOLÉNARD

Pour l'organisation des Championnats d'Europe de VTT marathon en 2021, de même que pour le rayonnement général de la manifestation depuis plus de 20 ans



1997: Première édition
2015 et 2016: Championnats suisses
2021: Championnats d'Europe VTT
2024: Championnats suisses

Quelques chiffres:

- 24, 35 ou 62 km: Les parcours élités et populaires
- 2, 4, 6, 8.5, 12.5 ou 18: Les parcours enfants (par cat. d'âge)
- 70'000 env.: Budget nécessaire
- 800: Nombre de participants en moyenne
- 200: Nombre de bénévoles en moyenne

Les Championnats d'Europe de VTT Marathon 2021:

- Particularité: en plein covid
- Nombre de pays représentés: 28
- Nombre d'athlètes/élites: 830 participants, dont 300 pour les champ. d'Europe
- Budget: 130'000.-





Soirée des Mérites



MÉRITE CULTUREL: Fondation Atelier Marie Métrailler (FAMM)

Pour avoir mené à son terme la rénovation de l'Atelier de tissage et avoir relancé la production artisanale du textile à Evolène, une exception en Suisse Romande

Objectifs

- Contribuer au maintien et à la mise en valeur de l'atelier de tissage de Marie Métrailler
- Transmettre les savoirs et les traditions liés au travail du fil
- Encourager l'innovation dans la création textile ou par la création textile
- Créer un cadre propice à la rencontre et à l'échange
- Favoriser la lecture et la connaissance dans l'esprit d'ouverture de Marie Métrailler

2017 Création de la FAMM

2018 - 2021 Récolte de fonds et premières formations

14.12.2020 Signature de l'acte d'achat de l'atelier

2021 Travaux de rénovation et installation des métiers à tisser

2022 Réalisation des premières créations dans le nouvel atelier, ouvert aux visites, et intégré au sentier du patrimoine bâti

Avant



Après



Retrouvez des nouvelles de la FAMM dans nos pages sur l'actualité des sociétés locales.



Soirée des Mérites

MÉRITE CULTUREL : Claudine Bories et Patrice Chagnard Pour la réalisation du film *Vedette* et pour la promotion de la race d'Hérens et de la culture locale



N'ayant pas pu être présents lors de la remise des mérites, Claudine et Patrice, nos habitants de la Gietti, nous ont transmis une vidéo résumant le parcours de « Vedette » depuis sa sortie lors du Festival de Cannes en 2021. Vous pouvez la visionner en vous rendant sur notre site internet: www.commune-evolene.ch > La commune d'Evolène > Galerie d'images > Mérites 2023.

MÉRITE CULTUREL : Vincent Pralong Pour ses succès au trombone, notamment :

- 1^{re} place dans la catégorie minime toute catégorie en 2020
- 2^e place trombone cadet au Championnat Suisse des solistes et quatuors en 2022





REMISE DE TROIS MENTIONS SPÉCIALES



MENTION SPECIALE: Julie Pralong

Pour l'excellence de son parcours musical, déjà soulignée par un Mérite culturel décerné en 2018

Depuis 2019, notamment :

- Championne cadette de cornet au championnat valaisan en décembre 2021
- Certificat de musique au conservatoire avec mention excellent
- Victoire du championnat suisse des Brass Band en novembre 2022 avec le BB 13 Étoiles
- Championnat d'Europe à Malmö en Suède en mai 2023

MENTION SPECIALE: Laiterie des Haudères

Pour l'excellence continue de ses produits, reconnue une nouvelle fois par l'obtention du Swiss Cheese Award en 2022, et déjà soulignée par un Mérite communal décerné en 2018





Soirée des Mérites

MENTION SPECIALE: Carnaval d'Evolène

«COUP DE CŒUR» pour la réalisation exceptionnelle de l'album d'autocollants «Panini» aux couleurs du Carnaval remplaçant l'édition 2021 annulée (covid) et son rôle dans la transmission et préservation du patrimoine évolénard, ce qui avait déjà conduit à l'obtention d'un Mérite culturel en 2014

Remerciements :

- Aux méritants, leurs proches et leurs sociétés/ associations pour leur présence, ainsi qu'au public curieux et chaleureux
- À Sandrine-Marie Thurre-Métraiiller pour avoir immortalisé la remise de ces mérites
- À la commission Jeunesse et culture pour l'organisation,
- ainsi qu'à Yvan et Isabelle pour l'organisation de la salle et de l'apéritif



Pour plus d'informations, retrouvez l'ensemble des photos de la soirée ainsi que la présentation des méritants sur notre site internet: www.commune-evolene.ch > La commune d'Evolène > Galerie d'images > Mérites 2023.



Jeunesse et Race d'Hérens



Il existe une vallée, belle, préservée, où les vaches sont Reines... et c'est chez nous!

L'élevage de la Race d'Hérens et les combats de reines font partie intégrante de la culture locale.

Une culture qui se transmet de génération en génération...

Une culture qui s'incarne particulièrement un jour de manifestation...

« Le Val d'Hérens, berceau de la race d'Hérens »

Pour incarner cette culture, quelques petites vidéos ont été réalisées par notre partenaire Sismic sur mandat de la Commission communale Jeunesse et Culture, mettant au centre les enfants d'Evolène et leur attachement à la Race d'Hérens.

À l'école, à la ferme, à l'Arène, voici quelques images et quelques mots provenant de notre jeunesse un weekend

de match (combat qualificatif du 30 avril aux Haudères à l'Hérens Aréna).

Une initiative qui s'inscrit dans la démarche «Commune de montagne - la Jeunesse notre avenir», pour laquelle la commune d'Evolène est labellisée depuis 2020. En cette année particulière grâce à l'organisation de la Finale nationale par le Val d'Hérens (13 et 14 mai 2023), il était évident que le lien avec les enfants devait se faire sur le thème de la Race d'Hérens.

Remerciements:

- Aux enfants ayant participé, ainsi qu'à leurs parents
- A l'école primaire d'Evolène et à la direction de l'EPVH
- Aux syndicats d'élevage du Haut Val d'Hérens et au comité d'organisation du combat de reines du 30 avril 2023

Retrouvez les liens vers les vidéos sur notre site internet: www.commune-evolene.ch
→Culture et patrimoine >Patrimoine >Race d'Hérens et Jeunesse, ou scannez le QR-code ci-contre pour vous y rendre directement.





Finale Nationale de la race d'Hérens



Les commune d'Evolène, Hérémece et St-Martin, avec leurs 5 syndicats, se sont associés pour organiser la Finale nationale de la race d'Hérens les 13 et 14 mai derniers à Aproz, arène de Pr-Bardy.

Bien que la météo n'ait pas été optimale, ces deux journées furent belles autour de l'Arène, pour les éleveurs, les passionnés ainsi que les visiteurs curieux. La Fête était au rendez-vous, avec la convivialité et le

goût du terroir qui nous caractérisent. Cela a permis de faire rayonner notre destination «Val d'Hérens» loin à la ronde.

Nous remercions chaleureusement les nombreux bénévoles qui ont rendu cet événement possible!

Un merci également aux enfants des écoles qui ont égayé nos espaces cantines grâce à leurs décorations préparées spécialement pour l'occasion.

Quelques clichés de cette belle Fête de la Race d'Hérens:





Nonagénaires

42

En cette première partie d'année 2023, la commune d'Evolène a eu l'occasion de célébrer deux nouvelles nonagénaires. Nous vous présentons ces deux personnalités qui ont marqué la vie villageoise de notre commune. La commune d'Evolène remercie les familles pour le partage de ces récits de vie et pour leur accueil à l'occasion de ces anniversaires.

Une de ces jubilaires nous ayant malheureusement quitté, la commune d'Evolène adresse ses plus sincères condoléances à ses proches.

Jeannette Follonier, 11 janvier 1933

Jeannette, de Maurice Rieder et Catherine Mauris, est la cadette de son unique frère Jean. En 1953, elle épouse Maurice Follonier à qui elle donnera quatre enfants, Bernadette, Véronique, Maurice et Lucie. Elle consacrera sa vie aux siens et au travail, tantôt au commerce, tantôt sur l'exploitation agricole familiale, avec un sens du devoir et une dévotion rares.

Entre l'anniversaire de ses 90 ans et la publication de ces lignes, elle a rejoint ceux qui l'ont précédée, soit son cher époux Maurice et ses regrettés enfants trop tôt disparus, Véronique et Maurice.

Ci-dessous, l'hommage que lui a rendu sa petite-fille Claude lors de la messe de sépulture et duquel ressort parfaitement sa personnalité.

Grand-mère,

Tu es partie rejoindre les étoiles ce mercredi 8 mars. Le 8 mars. Tu as choisi la journée internationale où l'on célèbre les femmes pour poser un dernier regard sur le monde. Comme un dernier hommage en honneur à toutes les femmes, qui comme toi, ont travaillé si dur toute leur vie. Une belle révérence.

Des souvenirs, il y en a tant. Mais je conserve surtout en mémoire certaines anecdotes, certaines saveurs. Comme celle du thé dans la boïlle qui nous réchauffait l'automne

lorsque nous gardions les vaches entre les Fountânes et Mayen Blanc. Un thé noir, aux agrumes citrons et oranges, dont le parfum à lui seul nous apportait réconfort. J'ai eu beau essayer de le refaire ce thé, je n'ai jamais retrouvé cette saveur. Peut-être parce que c'était la saveur de l'enfance. Comme les omelettes au sucre, le chocolat chaud ou la rushia aux Zorass.

Je te revois, assise dans l'herbe, à tricoter des chaussettes, pendant que Farouk, Papillon ou Fauvette broutaient les talus, et que grand-père jumelait l'infini de l'horizon. Avec Thierry, on devait certainement se chamailler dans un torrent, jouer dans l'écurie, ou alors, on était en train de scier des petits troncs d'arbres dans la forêt pour refaire les barrières de Prarion.

Je te revois aussi adossée contre les mardriers du vieux mayen, là où tu m'as confié un jour que tu avais tes plus beaux souvenirs. Tu t'y sentais bien. Comme je te comprends, grand-mère. C'est un lieu béni des dieux.

Pendant l'été, par contre, c'était les foins. Pas le temps de se reposer. J'étais si fière de faire le char et d'engranger le foin avec ma petite fourche, car tu le sais bien, grand-mère, j'ai toujours préféré la fourche au râteau, question de caractère. Et à mon avis, je dois le tenir un peu de toi.

Ton regard ne laissait passer qu'un trait de lumière, et, sous ta paupière, j'avais l'impression de me plonger dans la densité du monde, entre rudesse et bienveillance. Un océan bleu nuit. Je me rappelle encore de



Nonagénaires

ce dernier café au lait partagé ensemble au Pouthû, servi avec une boîte de biscuits. Tu m'avais donné la clé de la cave pour que je puisse aller prendre un morceau de fromage.

Des anecdotes, certes, mais gravées à jamais dans ma mémoire. Dans nos mémoires. Chacun de nous avec cette saveur de nos échanges partagés avec toi.

Avec grand-père, tu nous as toujours dit qu'il fallait bien s'entendre en famille. Je t'en fais la promesse. Et aujourd'hui encore, nous sommes là, tous réunis autour de toi pour te souhaiter un bon voyage vers les cieux. Embrasse bien maman, tonton Maurice et grand-père.

Repose-toi bien grand-mère, tu le mérites...



Laurence Fauchère, 15 février 1933

Je m'appelle Laurence Fauchère Chevrier, née le 15 février 1933, fille de Laurent Chevrier et d'Eugénie Pralong. Je suis la cadette de cinq enfants: Raymonde, Pierre, Laurent, Jean et moi.

J'ai d'abord suivi l'ensemble de ma scolarité à Evolène. Puis le travail a commencé.

Tout naturellement. Mon père s'occupait de trois petits commerces, à savoir une boucherie, un magasin d'alimentation et le café de la Poste, futur café de la Place, situés en face de l'église du village. Le ménage, la préparation des repas, la lessive et le repassage ont été mes premières occupations. Par la suite se sont ajoutées les heures de service au magasin et au café, en compagnie de ma sœur.



Nonagénaires

44

J'ai été constamment au contact des gens. Dans un registre plus récréatif, la vie associative m'a gratifiée de belles découvertes. J'ai fait partie du Chœur mixte et de la société de danse l'Arc-en-ciel durant plusieurs années.

J'ai rencontré à Evolène mon futur époux Sylvain Fauchère, de deux ans mon aîné. Mariés le 4 octobre 1959, nous avons eu trois enfants: Gérald, Nathalie et Pascal.

Les commerces ont constamment structuré ma vie et mon travail. J'ai notamment fait quelques saisons à l'hôtel Eden avec Roger Gaudin et Marion dont je garde un très bon souvenir. Ensuite, j'ai été sollicitée par mon frère Pierre qui avait repris la boucherie familiale afin de travailler avec eux. A la retraite de mon mari, en 1996, nous nous sommes davantage investis au Ranch, une colonie construite 28 ans plus tôt. J'en ai vu défiler des groupes! Des Suisses, des Français, des Hollandais et bien sûr des Belges, particulièrement sympa et fidèles,

qui sont devenus des proches de la famille. Nos moments de tranquillité et de plaisir, nous les cueillions au mayen de la Niva, dans le chalet que nous avons rénové et entretenu. Le mayen, un lieu de convivialité et de partage avec les proches et, parfois, avec des inconnus. Ce lieu magnifique a notamment été le témoin d'une chaleureuse rencontre avec une famille fribourgeoise. Une amitié sincère est née qui demeure aujourd'hui.

Durant nos 59 ans de mariage, nous avons vécu de vrais bons moments. Mais nous avons aussi eu la grande douleur de perdre notre fils Gérald en 2007 et notre belle-fille Joëlle en 2014. Des années très pénibles. Mon mari est décédé en 2018, à 87 ans. Me voilà aujourd'hui certes seule à la maison mais entourée avec bienveillance de ma famille, de mes enfants, de mes petits-enfants, et de mes deux adorables arrière-petits-enfants, Maylone et Jessy. En attendant les prochains...



Sociétés locales, vous avez la parole!

La commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans chaque bulletin d'information.
Vous avez un petit communiqué à faire? Cet espace est à vous!

Concerts de la Sage

LES 60 ANS DES CONCERTS DE LA SAGE

C'est cet été que l'Association des Concerts de La Sage fêtera son sixantième anniversaire. En effet, même si des manifestations musicales avaient déjà eu lieu dans ce pittoresque village fréquenté par des musiciens depuis le début du XX^e siècle, c'est en 1963 que l'association fut fondée dans le but de racheter des terrains autour de la chapelle Saint-Christophe, menacée par la construction d'un café-restaurant qui aurait gâché ce lieu unique. D'éminents musiciens résidant à La Sage pendant l'été décidèrent alors de se produire bénévolement à la chapelle du village en vue de collecter des fonds. Dès 1967, la colline Saint-Christophe était sauvée, mais les concerts se perpétuèrent, au point de devenir un élément constitutif de la vie culturelle du Val d'Hérens.

Pour célébrer comme il convient cet événement, le bureau des Concerts de La Sage a prévu une programmation exceptionnelle, avec de nombreux événements répartis

entre le 8 juillet et le 13 août: concerts en soirée et concerts-apéritifs en fin de matinée à la chapelle de La Sage, soirée poétique, pique-nique festif et musical sur la colline Saint-Christophe, etc.

Parmi les artistes invités, citons dès à présent l'éblouissant Fonoduo, composé de deux jeunes guitaristes français et polonais, Lorène Quinodoz, jeune et brillante soprano originaire de La Sage, le violoncelliste François Guye pour un récital Bach, ainsi que la pianiste Mériem Bléger, une proche du célèbre compositeur Henri Dutilleux et de son épouse la pianiste Geneviève Joy, qui séjournèrent régulièrement à La Sage entre 1952 et 2008.

Le programme définitif sera disponible début juillet à l'Office du Tourisme d'Evolène (Evolène-Région), ainsi que dans les commerces, restaurants, et hôtels de la commune.

Contact: Carlos Carrillo - +41 78 220 94 20
concertsdelasage@gmail.com.





Sociétés locales, vous avez la parole!

CIME

A poster for the CIME festival. The background is a dark blue sky with a golden phoenix in the center, its wings spread wide. The phoenix is rendered in a stylized, glowing manner. At the bottom of the poster, there is a black silhouette of mountain peaks. The text is in yellow and white.

Fête de la mi-été

CIME
10 - 15 août 2023

Festival international de danse folklorique

Journée d'artisanat

Cycle de films d'ailleurs

Célébrations Interculturelles de la Montagne
E V O L E N E
www.cime-evolene.ch



Sociétés locales, vous avez la parole!



Les CIME reviennent. L'Arc-En-Ciel et le comité d'organisation sont très heureux de vous présenter la nouvelle édition des Célébrations Interculturelles de la Montagne à Evolène, qui aura lieu du **10 au 15 août 2023**.

MOLDAVIE PHILIPPINES ARGENTINE SUISSE ZIMBABWÉ GRÈCE CROATIE

■ FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE MONTAGNARD

Vendredi 11 - Samedi 12 - Lundi 14 août
20h30 Spectacles d'Ouverture et de Gala sous la Halle des CIME

■ «LÙ VYÀ DÓOU MOÛNDO»

Dimanche 13 août
Dès 9h00 Dans le village d'Evolène:
journée consacrée aux traditions montagnardes
Marché du monde et artisanat local
15h00 Spectacle «Lù fouà» sur les traditions du feu sous la Halle des CIME

■ GRANDE FÊTE DE LA MI-ÉTÉ

Mardi 15 août
Dès 9h30 Animations dans le village d'Evolène
14h30 Grand Cortège des traditions montagnardes
16h30 Gala de clôture sous la Halle des CIME

■ CYCLE DE FILMS D'AILLEURS

Mardis à 20h au cinéma d'Evolène
12 juillet 2023 «Return to dust» de Ruijun Li, Chine, 2022
16 juillet 2023 «Costa Brava, Lebanon» de Mounia Akl, Liban, 2021
26 juillet 2023 «Piedra Sola» de Alejandro Telémaco Tarraf, Argentine, 2020
2 août 2023 «The Apple Day» de Mahmoud Ghaffari, Iran, 2022

■ LES CIME EN VIP

Cette année, les CIME vous accueillent dans un espace privatisé au cœur de la fête, et qui fait la part belle au savoir-faire local. La nouvelle terrasse en bois offrira à nos VIP une immersion dans l'ambiance unique du festival tout en privilégiant la rencontre, l'échange et le partage.

Retrouvez toutes les informations et la billetterie sur www.cime-evolene.ch

Sociétés locales, vous avez la parole!



Fondation Atelier Marie Métrailler

Le nom de Marie Métrailler et son Atelier de tissage sont bien connus de la population évolénarde et loin à la ronde. Pour rappel, cet atelier a vu le jour en 1938. Après vingt ans d'inactivité, l'atelier a retrouvé vie et a été inauguré en été 2022.

Dans l'activité de l'atelier s'entrelacent passé et présent. Deux tisserandes aux mains d'or, Jocelyne Luca-Chevrier et Marli Beytrison, y travaillent à temps partiel. Pleines de talent et de créativité, elles tissent selon la ligne MM, mais laissent aussi libre cours à leur imagination.

C'est ainsi que vous pourrez découvrir à l'atelier des chemins de table, sets, serviettes, nappes, napperons, chemins de lits, coussins, écharpes, étoles, tapis, créations décoratives. Sur commande il est possible de tisser des rideaux, couvre-lits, placets de chaises, etc. Francine Pralong-Rong, couturière professionnelle, assemble les créations des tisserandes. Depuis peu, l'atelier collabore aussi avec les Ateliers Saint-Hubert pour des travaux de couture.

Vous désirez faire tisser une pièce selon vos goûts et vos coloris préférés? Tout est possible à l'Atelier de tissage d'Evolène! Un cadeau à offrir ou à s'offrir? L'atelier est là pour vous.

Un chemin didactique Marie Métrailler est en préparation. Il devrait se concrétiser dans le courant de l'été. Sont aussi au programme des soirées lectures, des rencontres culturelles ainsi que des ateliers pour les seniors et pourquoi pas pour des juniors.

Vous dire encore que deux cours d'initiation aux bases du tissage ont déjà été organisés. Une nouvelle session débutera en septembre. Les inscriptions sont ouvertes! Les renseignements sur toutes les nouveautés de l'atelier sont publiés régulièrement via le site internet: www.atelier-marie-metrailler.ch et les pages Instagram: [famm_atelier_metrailler](https://www.instagram.com/famm_atelier_metrailler) et Facebook: Fondation Atelier de Marie Métrailler.

L'Office du tourisme organise, par ailleurs, des visites guidées et commentées. Renseignements au 027 283 4000.

Vous aviez le livre «La Poudre de Sourire» dans votre bibliothèque et l'avez prêté, offert ou égaré? Il est possible de vous en procurer sous forme de livre de poche directement à l'atelier.

Devenez membre des Ami.e.s de l'Atelier

Un des buts poursuivis est de préserver le savoir-faire ancestral et valoriser cet artisanat. L'association des Ami.e.s de l'Atelier a été créée à cette fin.

En faisant un don annuel à l'association, vous contribuerez à pérenniser ses activités.

Fil d'or	Fr. 200.- par année
Fil d'argent	Fr. 150.- par année
Fil de bronze	Fr. 100.- par année

IBAN: CH71 8080 8006 9523 7032 7
Fondation Atelier Marie Métrailler,
Rue du Four 7,
1983 Evolène

Nous nous réjouissons d'avance de vous compter par nos ami.e.s!





Sociétés locales, vous avez la parole!

Festival classique des Haudères

Comme chaque année depuis plus de vingt ans, le Festival classique des Haudères 2023 propose une palette d'artistes à la réputation bien établie, mais aussi de jeunes musiciens enthousiastes au talent déjà récompensé par des prix prestigieux. Ceci dans le cadre chaleureux de la Chapelle des Haudères, aux fresques et à l'acoustique admirables.

Du baroque au XX^e siècle en passant par les grands romantiques, la diversité des époques et des genres promet des émotions musicales intenses et contrastées, avec un programme particulièrement riche cette année et un concert de plus que l'année dernière. Le Quatuor Terpsycordes, deux compositeurs de la Fête des Vignerons, Valentin Villard et le Veveysan Carlo Hemmerling, si attaché au Val d'Hérens, la formation belge de musique ancienne Clematis et un bouquet final confié au jazzmann suisse Thierry Lang sont notamment au programme, avec bien d'autres propositions musicales. Une semaine de découvertes à ne pas manquer, susceptible d'attirer et de faire le bonheur d'un large public.

La vente des billets débutera le 15 juin 2023:

- sur le site www.festivalhauderes.ch ou sur le site www.booking-event.com (print@home, par carte de crédit).



Le pianiste de jazz suisse Thierry Lan



- à l'Office du Tourisme d'Évolène, au plus tard à midi pour le concert du soir même (pas de réservation téléphonique) ou à l'entrée de la chapelle pour le concert du soir ou des jours suivants (paiement exclusivement en espèces).

- à l'entrée de la chapelle pour le concert du soir ou des jours suivants (paiement exclusivement en espèces). La caisse ouvre une heure avant le début du concert.

Grand merci à nos partenaires d'Évolène Région Tourisme ainsi qu'à la paroisse catholique d'Évolène pour leur précieuse collaboration.

Association du Festival de Musique des Haudères



La formation belge de musique ancienne Clematis

Le Musée à Evolène

Des nouvelles du Musée à Évölène pour l'été 2023

La valorisation du patrimoine culturel de notre région définit l'objectif que la Fondation Le Musée à Évölène s'est fixé depuis 1999. Conformément à ce devoir de conservation et de transmission de savoir, le projet de préservation du grenier sis derrière la cure et à proximité du Musée s'est déployé durant ces derniers mois. Ce grenier construit par le notaire Pierre Crettaz en 1613 nécessitait des travaux d'entretien. Nous remercions vivement les familles qui ont remis leur part de grenier à la Fondation ainsi que les généreux donateurs qui ont déjà répondu à l'appel à soutenir le projet.

■ Le grenier daté 1613 et sa cave

Actuellement, les travaux de maçonnerie ont rhabillé les murs et renforcé le soubassement, la réfection du toit en ardoises naturelles est achevée, les travaux de menuiserie et de consolidation de la charpente arrivent à leur terme. Ainsi, il est désormais possible que tout un chacun puisse visiter un grenier authentique afin de découvrir l'architecture de ce bâtiment rural. Le grenier est l'un des édifices caractéristiques du patrimoine montagnard. Il témoigne à la fois des techniques de construction, de la culture des céréales, de l'histoire de l'alimentation et de l'organisation sociale dans une collectivité paysanne.

Le grenier s'inscrit dans le parcours allant du champ de blé à la table où se partage le pain. En effet, lorsque le grain est séparé de la paille, il est transporté du raccard au grenier où, à l'abri des rongeurs, il est stocké avant la mouture.

La conservation des autres produits de l'économie familiale est assurée par la cave semi-enterrée, qui reste fraîche sans que le

gel y pénètre. La cave sert à l'entreposage des pommes de terre et des légumes de garde ainsi qu'à la conservation des fromages et des tommes. On y garde également le vin. Dans le cadre d'une vie en autarcie, la fonction du grenier est essentielle dans l'économie alpestre puisqu'il en est le réservoir alimentaire.

■ Le koutilyòn au Musée

La visite des trois étages du Musée permet d'aborder les principales caractéristiques de notre civilisation alpine. En particulier, la vie domestique, le patrimoine bâti, l'élevage, le travail du bois et de la pierre, le carnaval ou l'évolution de l'habillement sont présentés au moyen d'objets authentiques, accompagnés de commentaires et de documents photographiques. L'histoire des vêtements arborés à Évölène offre une large part à l'élégant koutilyòn porté jusqu'au début du XX^e siècle. Cet ancien costume figurera notamment dans le défilé traditionnel du 15 août. La beauté et la composition de ces pièces de vêtement ne manqueront pas d'éblouir le visiteur.

OUVERTURE DU MUSÉE ET DU GRENIER

**Du mardi 4 juillet au dimanche 27 août
2023 - Tous les jours, De 15 h à 18 h**

En tout temps, ouvertures sur demande
et visites commentées en patois, en
français, en allemand ou en anglais.

Pour de plus amples informations,
contactez Catherine Rezzonico, présidente
de la Fondation, ou Gisèle Pannatier,
secrétaire.

Renseignements à l'Office du Tourisme
d'Évolène, tél. 027 283 40 00

Sociétés locales, vous avez la parole!

Conteuses d'Evolène

Vous aimez les histoires, les légendes, les fées et les sorcières alors ceci peut vous intéresser.

Bernadette et Danièle, deux conteuses d'Evolène, vont vous faire vivre plein d'aventures cet été.

Venez les écouter aux dates suivantes :

Jeudi 20 juillet à 15 heures

*Contes pour enfants dès 4 ans suivis d'un goûter offert par l'Office du Tourisme d'Evolène sous le couvert de La Tour près de la Borgne
Chapeau à la sortie*

Mardi 8 août 2023 à 20 heures

*Contes pour un soir d'été suivis du verre de l'amitié offert par l'Office du Tourisme d'Evolène à Pralovin.
Se munir d'une petite laine
Chapeau à la sortie*

Jeudi 26 octobre 2023 à 17 heures

*Contes d'automne au Musée à Evolène suivis du verre de l'amitié offert par l'Office du Tourisme d'Evolène.
Prix : adultes, fr. 10.00 – enfants de 6 à 16 ans : fr. 5.00*



Nous contons également pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des soirées à thèmes.

Danièle Pralong
079 324 96 40

Bernadette Schieferstein
079 339 64 65

Sociétés locales, vous avez la parole!

Fanfare Echo de la Dent-Blanche

« Save the date »



**ECHO DE LA
DENT-BLANCHE**
Les Haudères

Rendez-vous les
24 - 25 - 26 mai 2024
à **Evolène**

pour vivre et partager avec nous

le 70^{ème} Anniversaire de l'Echo de la Dent-Blanche
la 57^{ème} Amicale des Fanfares du Val d'Hérens
le 75^{ème} Festival des Musiques du Valais Central

1954 **2024**

Sociétés locales, vous avez la parole!



Fondation de La Maison des Alpes

Si l'année 2022 de la Fondation a été particulièrement riche en événements, la saison 2023 s'annonce tout aussi intéressante, avec une nouvelle exposition temporaire au Centre et dans le village des Haudères (vernissage le 8 juillet), une nouvelle série de films animaliers au cinéma d'Evolène en juillet et août, un week-end particulier le 5-6 août et bien sûr des animations et visites guidées tout au long de l'été. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses!

Avec la prolongation jusqu'à fin février 2023 de l'exposition sur le thème de la chasse, le Centre de Géologie et de Glaciologie des Haudères a accueilli l'année passée plus de 500 visiteurs. Il abritera cet été une exposition du Centre de Recherche sur L'Environnement Alpin (CREALP) de Sion, qui présentera ses récents travaux sur le thème de l'eau, un sujet d'actualité s'il en est! L'exposition expliquera les différentes origines de l'eau: glaciers, eaux de surface, eaux souterraines, toutes sous stress depuis plusieurs années, et proposera des pistes à l'usage des communes pour affronter la pénurie attendue ces prochaines décennies.

Elle sera prolongée par un circuit-découverte dans le village des Haudères qui met-

tra en perspective «L'eau dans la vie quotidienne: passé, présent et avenir avec les défis climatiques», dans le contexte du Val d'Hérens. Le vernissage de cette nouvelle exposition est prévu le samedi 8 juillet, 11h. Nous nous réjouissons de vous y accueillir. Une table ronde est prévue en marge de la manifestation, ainsi que des ateliers pour les écoles en septembre, le tout organisé par Regula et Hans-Ruedi Pfeifer. Davantage d'informations vous parviendront à ce sujet. Tout aussi passionnant que lors de l'édition de l'année précédente qui a ravi près de 250 spectateurs, le choix de films de notre comité composé de Romaine Perraudin Kalbermatter, Marguerite Contat et Marcel Gaspoz a de quoi satisfaire un large public. Retenez d'ores et déjà les dates suivantes (les vendredis à **17h00**):

- **14 juillet:** «L'heure blanche» de Vincent Chabloz
- **21 juillet:** «Ours, simplement sauvage» de Vincent Munier + à 20h00
- **28 juillet:** «La panthère des neiges» de Vincent Munier + à 20h00
- **4 août:** «Le clan des marmottes» d'Anne, Véronique et Eric Lapied
- **18 août:** «Premières loges» de Vincent Chabloz.

Enfin, le **week-end du 5-6 août** sera bien chargé. Après le film du vendredi soir, la Maison de la Fauchère ouvre ses portes le samedi 5 pour une visite commentée, agrémentée de quelques surprises (culinaires ou autres) organisées par l'Association des Amis de la Maison des Alpes et son Président Marcel Gaspoz. Cette visite sera suivie le dimanche 6 par une excursion géologique et glaciologique (emmenée par Pierre Kunz et Amédée Zryd) dans la région de Ferpècle, au cours de laquelle nous aurons aussi l'occasion d'aborder la question des zones alluviales avec Romaine Perraudin Kalbermatter.





Evolène Région Tourisme

L'Office du Tourisme vous informe

L'équipe d'Evolène Région Tourisme a le plaisir de vous présenter le planning des événements majeurs de l'été à venir. Celui-ci sera particulièrement riche avec notamment le retour de la Fête au village des Haudères en juillet et des CIME dans son format standard à la mi-août.

Nous espérons vous trouver très nombreux lors de ces manifestations et nous réjouissons de partager des moments conviviaux en votre compagnie.

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VISIONNÉ NOS NOUVELLES VIDÉOS DE PROMOTION?

Scannez le QR Code pour les découvrir :



- Raid Evolenard
18 juin
- Fête au village des Haudères
8 & 9 juillet
- Marché hebdo des Haudères
Tous les jeudis du 13 juillet au 17 août
- Marché hebdo d'Evolène
Tous les vendredis du 14 juillet au 18 août
- Journée culturelle évolénarde
23 juillet
- 50ème anniversaire des Concerts de la Sage
Juillet & Août
- Festival classique des Haudères
du 28 juillet au 5 août
- Fête nationale
dans les villages de la région
31 juillet et 1 août
- Marché artisanal de La Sage
6 août
- Festival des CIME & Fête de la mi-été
du 10 au 15 août
- Grand Raid BCVs
19 août
- Marché gourmand
17 septembre



Evolène Région Tourisme

Informations et contacts :

Pour toutes questions et informations, nous sommes à votre disposition.

■ Site internet

Le site internet d'Evolène Région Tourisme est mis à jour quotidiennement et vous pouvez y retrouver :

- Tous les événements www.evolene-region.ch/events
- Les activités de la région et bien plus encore! www.evolene-region.ch

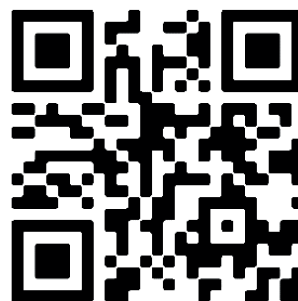
■ Les réseaux sociaux

Restez informés et n'hésitez pas à poster vos photos et vidéos sur les réseaux, accompagnées des hashtags #evolenerregion, #espaçedentblanche et #myvaldhe-rens.

- Facebook: Evolène Région Tourisme
- Instagram: @evolenerregion_arolla

■ Newsletters

Pas encore inscrits à la newsletter55? C'est par ici:



■ Où nous trouver?

Office du Tourisme d'Evolène
Place de Clos Lombard 6
1983 Evolène
+41 (0) 27 283 40 00
info@evolene-region.ch





Convocation

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

Mercredi 21 juin 2023 à 20h00
Au cinéma d'Evolène

L'ordre du jour est le suivant:

1. **Comptes 2022**
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Décision
2. **Divers**

Une verrée sera servie à l'issue de la séance

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, les comptes peuvent être consultés, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 21 juin 2023**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 1^{er} juin 2023

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
D'EVOLÈNE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Dany Gaspoz